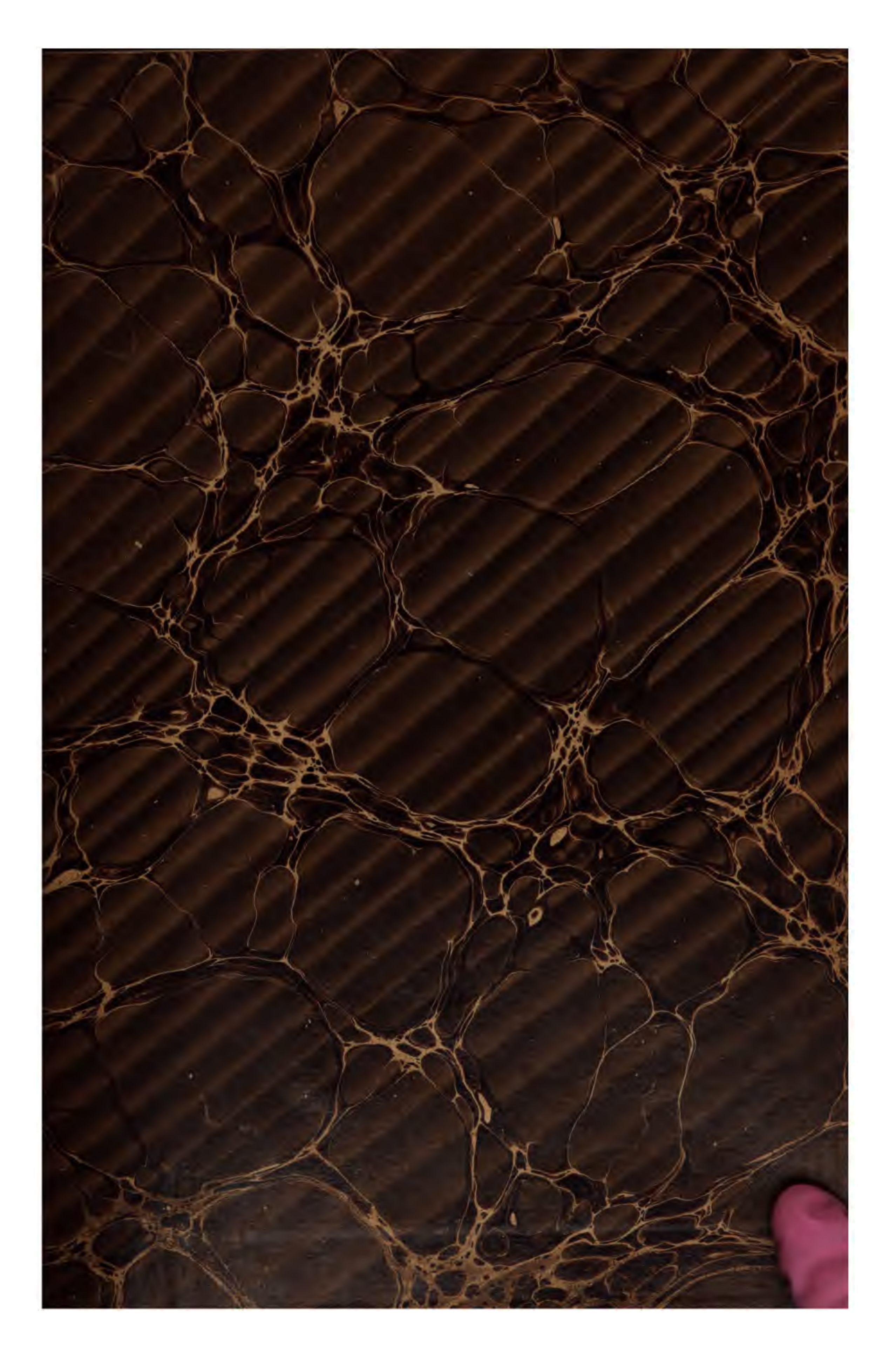

Ln
9
45



Gm 9.45
SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE
BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE GIFT OF
STEPHEN SALISBURY,
OF WORCESTER, MASS.
(Class of 1817).
3 Oct., 1884.



INTRODUCTION

A LA LECTURE

DE

NONIUS MARCELLUS

PAR

Louis (Marie)
L. QUICHERAT

MEMBRE DE L'INSTITUT

Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE & Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1872

Et, quod accidere plerisque solet, negligentiam librariorum ad auctores referunt.

(*Hieron.* in Eusebii Chronicon Præfatio.)

His igitur exemplis facillime diligentes omnium possunt comœdiarum metra comprehendere, et versus, si quos imperitia scriptorum confudit, ad integrum restituere musicæ locum.

(*Prisc.* p. 1327.)

Je suppose qu'au XVIIIe siècle, un Français ait rédigé, pour l'instruction de son fils, un livre destiné à lui faire comprendre nos anciens auteurs, Villon, Marot, Rabelais, Ronsard, Malherbe, etc.; que ses observations et ses exemples soient classés méthodiquement dans des chapitres se référant aux principales parties du discours : un tel livre serait certainement instructif, et il tiendrait lieu des vocabulaires placés à la fin de chaque auteur pour expliquer les mots vieillis ou abandonnés, avec l'avantage de réunir plusieurs autorités à l'appui. Un homme lettré aurait pu seul accomplir ce travail; et s'il s'était donné le titre de *cartésien*, il y aurait lieu de présumer encore mieux de sa compétence.

Un Latin, grand admirateur de la littérature de la République, comme c'était le bon ton dans les premiers siècles de l'Empire, Nonius Marcellus, a fait pour cette littérature ce que je viens de supposer à l'égard de nos vieux écrivains. Mais ici il y a pour nous un double intérêt, en ce que les œuvres des auteurs cités ont presque toutes péri. Nonius se donne la qualification de *péripatéticien*, ce qui rappelle la lutte engagée de son temps entre les différentes écoles philosophiques, particulièrement entre le stoïcisme et le platonisme, et à laquelle nous apprenons par là qu'il avait pris part.

Malheureusement l'ouvrage de Nonius, qu'il intitule « la Science ou plutôt l'Instruction en abrégé », nous est parvenu dans un état déplorable. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. Quand les grands classiques nous offrent des textes plus ou moins altérés ; quand Virgile et Horace eux-mêmes, ces poëtes populaires, dont les écrits peu étendus étaient protégés par la forme rigoureuse du mètre et par l'admiration universelle, dont les transcriptions étaient révisées par des hommes du métier ou des personnages de distinction, avaient déjà dans l'antiquité des leçons controversées, que devait-ce être d'un grammairien peu connu, ayant laissé un traité fort volumineux, exhumant perpétuellement une langue tombée en désuétude, que l'intervention du grec venait de temps en temps obscurcir encore? Ajoutons que la nature de cet ouvrage le livrait aux entreprises des grammairiens de profession des siècles les plus ignorants, lesquels non-seulement en défiguraient les mots, mais ne se faisaient pas faute de l'abréger, quelquefois même de l'allonger. Dans les temps carlovingiens, qui se piquaient de science grammaticale, quelle tentation bien naturelle d'ajouter à un pareil recueil des exemples des classiques souvent interprétés tout de travers, ou n'ayant qu'un faux rapport avec l'objet en discussion!

La corruption du texte de Nonius a été bien des fois signalée et dé-

plorée par ceux qu'un long commerce a mis à portée de l'apprécier exactement. Pomponius Lætus, qui donna la première édition (vers 1470 ou 1471), placé longtemps en face d'un ouvrage si maltraité, était sans doute un bon juge. « Plût à Dieu, dit-il, que nous eussions entre les mains les nombreux originaux que ce grammairien très-habile avait extraits! Comme ils ont péri, c'est un travail presque infini de corriger une à une les erreurs des copistes [1]. » Il collationna beaucoup de manuscrits, et avec le secours de ses amis, il corrigea beaucoup de fautes (*multa depravata correximus*). Un siècle plus tard, Hadrianus Junius, un des plus recommandables éditeurs de Nonius, disait dans une dédicace : « J'ai entrepris de nettoyer l'écurie d'Augias [2]; » et un philologue qui a soumis le même texte à un contrôle fort utile, a écrit : « Nonius est un magasin de fautes : on a beau en faire disparaître, il en reste toujours encore un plus grand nombre [3]. » Au XVIe siècle, on voyait généralement dans cette corruption l'œuvre du temps et de la barbarie, et l'on rivalisait d'efforts pour retrouver le véritable texte. Quelle connaissance approfondie de Nonius possédait Joseph Scaliger, qui, dans tous ses commentaires, ne cesse de faire la chasse aux fautes qui souillent l'ouvrage du grammairien, et qui les corrige souvent avec tant de bonheur! Comme il fallait avoir présents à la mémoire tous les détails, pour réunir, comme il le fait, divers fragments, et en tirer d'une manière très-probable un sens suivi! Je pourrais citer encore Turnèbe, Juste-Lipse et tant d'autres. C'est avec un vif intérêt qu'on verrait toutes ces conquêtes de la science sur la barbarie. Je veux au moins citer un charmant travail de P. Victorius sur un point particulier. Dans son *Hortensius*, ouvrage perdu, Cicéron caractérisait ainsi les principaux historiens grecs : « Quid enim aut Herodoto dulcius, aut Thucydide gravius, aut Philisto [4] brevius, aut Theopompo acrius, aut Theophrasto mitius inveniri potest? » Mais ce fragment n'existe dans cet état que par l'industrie du savant que je viens de nommer (*Variar. Lect.* X, 10). Il était disséminé dans trois passages de Nonius, sous les mots : *acre* (p. 241 M), *grave* (315), *mitis* (343).

Malheureusement, depuis le XVIIe siècle, au lieu d'imputer aux copistes l'altération du texte de Nonius, on a mieux aimé s'en prendre à l'auteur

1. « Utinam in manibus esset copia illorum librorum unde ille peritissimus diligentissime collectanea fecit! Quæ quum desideretur, laboris prope infiniti est librariorum errores singillatim emendare. »

2. « Ut auctorem corruptissimum a mendis, hoc est, Augiæ stabulum repurgare sim aggressus. »

3. « Thesaurus mendorum Nonius est : quantumvis inde multa tollas, plura semper supererunt. » (*Jani Gulielmi Verisim.* II, 21.)

4. Victorius corrige, en passant, la mauvaise leçon *Philippo*, et justifie la substitution *Philisto* par un autre passage de Cicéron lui-même. On peut voir dans le même chapitre un autre exemple analogue : c'est un passage de Varron reconstitué par la réunion des trois fragments de Nonius. Voilà d'ingénieuses découvertes, qui doivent charmer ceux qui en profitent autant que ceux qui les ont faites.

lui-même. Cette mauvaise réputation, faite au grammairien par des savants justement considérés, a détourné de l'étude de Nonius, et ôté l'envie de le réimprimer. Depuis trente ans, on n'a guère entre les mains qu'une édition tout à fait illisible, et le dédain que les deux siècles précédents avaient pour cet auteur n'a fait que s'accroître. Veut-on voir comment on lui prodigue aujourd'hui les qualifications les plus méprisantes? Dans un ouvrage d'érudition assez récent, publié à Leipzig, on trouve une vingtaine de pages consacrées à l'examen de différents passages de Nonius. On y voit souvent revenir le même refrain : *Pravitas et inertia Nonii* (p. 25), *quo stupore* (ibid.), *sed stuporem Nonii... unico stupore* (p. 28), etc. Cela n'ôte rien au mérite du critique : il parle la langue reçue [1].

En présence d'un texte si défectueux, dans lequel on se plaît à voir la main de Nonius, on conclut assez généralement que le plus simple et le plus sûr est de s'en tenir à la lettre des manuscrits, qu'on n'a ni le moyen ni le droit de corriger. Cela simplifie sans doute, mais rabaisse singulièrement le rôle de la critique.

Disons d'abord que ceux qui ont et propagent une opinion si défavorable sur Nonius devraient expliquer l'estime que Priscien professe pour cet auteur [2] : une telle mention est capitale, et ne saurait être éludée. Il ne suffit pas de dire : « Il est étonnant que Priscien ait parlé ainsi de Nonius Marcellus ; » ce n'est pas là de la critique sérieuse. Il faut soutenir hardiment ou que les trois passages sont interpolés, ou que le témoignage de Priscien a peu de valeur ; or l'on hésiterait à produire l'une ou l'autre prétention. Un rapprochement donne encore plus de poids à la mention faite par Priscien : il ne cite Aulu-Gelle que deux fois, et Diomède que quatre fois !

Ensuite, si l'on voulait creuser un peu les choses, au lieu de s'arrêter à la surface, on se demanderait s'il est possible qu'un homme, je ne dis pas savant, ni même lettré, mais ayant reçu une instruction élémentaire, puisse avoir commis certaines bévues qu'on reproche à Nonius. Un Latin, quel qu'il soit, vivant au troisième siècle de notre ère, peut-il avoir écrit *sparagus* [3] pour *asparagus* ? Et si tous les éditeurs conservent ce mot, quoiqu'ils le déclarent fautif, ne descendent-ils pas au rôle de simples copistes? Or, dans le cas présent, l'erreur est particulièrement manifeste : *Sparagos* est le premier mot d'un chapitre; le scribe n'a pas exécuté la

1. Un autre va encore plus loin. Il dit de Nonius : « Homo inter omnes hebetissimus. »

2. Cela dans trois endroits, p. 560, 719, 879, éd. Putsch, et p. 508, 523, 531, vv. *Sapivi*, *Stricturæ*, *Sifilare*, éd. Merc.

3. Il y a lieu de s'étonner qu'Hadrianus Junius et Mercier aient conservé ce mot. Je me figure un Nonius moderne expliquant le mot *sperge*, et donnant dans un exemple : La *sperge* se reproduit, etc.

lettre capitale, qui n'était pas de sa compétence, et une autre main ne l'a pas ajoutée [1]. Quoi de plus fréquent que cet oubli ?

On s'étonnera que Nonius ait confondu des homonymes, et qu'il ait attribué à tel verbe un exemple appartenant à tel autre. Ainsi on trouve mélangés à tort dans un même article des exemples de *appellare* et *appellere*, de *concinnare* (écrit *concinare* dans la copie primitive) et *concinere*, *merere* et *mœrere*, *linquere* et *liquuntur*, *viscum* et *viscus*, etc. Mais une telle confusion est tellement monstrueuse qu'on ne peut l'attribuer à Nonius sans un parti pris de lui imputer une ignorance exceptionnelle. Cherchons des rapprochements dans notre langue : on ne croira jamais que le littérateur français que je supposais plus haut ait pu ranger dans un même article des homonymes tels que les suivants : Ils virent de bord (confondu dans le verbe *voir*); attendez que la glace fonde (dans le verbe *fonder*) ; déjà il recouvre ses forces (dans le verbe *recouvrir*), etc. L'accouplement de *populare*, venant du verbe *populo*, avec l'adjectif *popularis* (p. 39) est encore plus choquant. Tout cela a pu se trouver dans l'ouvrage de Nonius, mais ailleurs, par exemple dans le chapitre V, où l'auteur traite « De differentiis verborum. » Il y rapproche et explique les homonymes *ora* (de *os*) et *oræ*, *fora* et *fori*, *specula* et *speculum*, *celare* et *cælare*, etc. Ce genre de comparaisons n'est pas rare chez les grammairiens. Mais, à en juger par les exemples précités, et par certains articles qui ne sont pas à leur place dans tel chapitre, il y a apparence que l'ouvrage de Nonius a été remanié, comme celui de Verrius Flaccus, lequel a été traité plus violemment encore par Festus, lequel a été mutilé à son tour par Paul Diacre.

Autre impossibilité. Le titre d'un article offre quelquefois une expression formée de deux mots. Il serait par trop ridicule de prétendre que Nonius ne savait pas qu'il expliquait une locution composée ; mais il est tout simple que des copistes ignorants, trompés par l'emploi ordinaire d'un seul mot dans le *lemma*, aient abrégé le texte en supposant une règle sans exception. Il en résulte d'étranges balourdises : par exemple, *Ferabite* (p. 113), qui figure dans toutes les éditions (excepté celle de Mercier, lequel a divisé les mots sans oser rétablir *Fera vite*), et encore dans le dictionnaire de Forcellini, lequel perd son temps à reproduire une pareille faute, qu'il condamne. Citons encore *Insolum* (p. 124). Il s'agit ici de l'expression fort connue, et répétée dans les deux exemples : *In solum venire*, se présenter sur le chemin, sous les pas. Ce prétendu adjectif est expliqué d'une manière ridicule : *Insolum, insolitum.* Bien des savants ont vu qu'ici le titre se composait de deux mots, et Mercier en prend occasion de nous prémunir contre la fausse science de Nonius (*vix fides adhibenda Nonio*), ne réfléchissant pas à l'invraisemblance d'une

1. J'ai indiqué d'autres endroits de Nonius où la même omission a été faite.

pareille accusation. *In solum* est donc incontestable d'après les exemples cités. Reste à retrouver le mot de l'explication, si toutefois l'explication n'est pas une glose maladroite.

Il faut poursuivre une erreur inverse dans un passage d'où elle a disparu aujourd'hui; mais la critique dont je désapprouve la servilité systématique n'avait pas le droit de la supprimer. Nous lisons dans les premières éditions : *Piencolam custodiam* (p. 151 M). Le manuscrit Harléien donne ainsi le premier mot, les autres divisent *Pien colam*. Manuscrits et anciennes éditions reproduisent dans l'exemple de Plaute : *Ubi piencolam* ou *pien colam pietatem*. Alde a rétabli : *Piem, colam, custodiam*, et restitué à Plaute : *Ubi piem pietatem*, et les éditeurs de Nonius l'ont suivi. Mercier n'a pas mis de note sur ce passage, quoique le manuscrit de Saint-Victor offrît assurément la même leçon que les autres. Ce silence est blâmable, mais l'éditeur n'a osé ni accuser Nonius, ni dire du mal des manuscrits[1]. Il y a dans la faute qui souille le vers de Plaute un grand enseignement : elle nous met en face de la plus hideuse barbarie.

Cette tendance des copistes à n'attribuer qu'un seul mot aux *lemmata* a introduit dans Nonius et dans d'autres grammairiens d'assez nombreuses erreurs. Particulièrement les pronoms personnels ont été omis. Ainsi dans Nonius (p. 73) : *Amolimini, recedite vel tollite.* C'est *Amoliri se* qui signifie *recedere*, et trois exemples qui suivent le démontrent[2]. Qu'on supprime le pronom, et l'on a le sens ordinaire *tollere;* c'est à ce sens que se réfère le dernier exemple de l'article.

Nonius aurait fait preuve de la plus honteuse ignorance s'il avait écrit l'interprétation suivante : *Incitas dicitur egestas* (p. 123). Mais qui oserait le prétendre? La préposition *ad* a été supprimée, et ce *lemma* était primitivement quelque chose comme : « *Ad incitas*, ad egestatem. » Charisius, qui est postérieur à Nonius, donne *Adincitas* (p. 73), que les manuscrits écrivent en un seul mot. Les Gloses de Placide, encore plus modernes, conservent une rédaction meilleure que celle de Nonius : « Ad incitam, ad extremam fortunam. »

Il faut encore citer, comme un exemple bien frappant de cette simplification défectueuse, l'article *Sublevi*, donné ainsi : « *Sublevit* significat *illusit* (p. 45). » Or, *sublinere os alicui* est une expression fort connue pour dire « se moquer de quelqu'un; » mais le substantif n'a pu être supprimé que dans un temps où l'on ne savait plus le latin[3]. L'erreur était con-

1. Toutefois il faut faire cette remarque, que Mercier n'a pas publié lui-même son édition, et que, s'il avait eu le loisir de revoir son travail, il aurait beaucoup ajouté à ses notes.

2. Cette omission de *se* est assez fréquente. Ainsi p. 292 : « *Eliminare* est *exire.* » Mais cette faute est corrigée par la p. 39, où le même verbe n'a que la signification active, *extra limen ejicere.* Voyez encore p. 284 : « *Ducere*, descendere, » ce qui n'est vrai que de *Ducere se,* comme le montre l'exemple : « Ego me duco deorsum de arbore. »

3. Rapprochons toujours du latin quelques fautes analogues qui pourraient être faites dans notre langue. Imagine-t-on qu'un Français aurait écrit dans un recueil semblable à celui

sacrée lorsque les Gloses de Placide furent écrites : « *Sublitus* dicitur cui imposturæ fiunt, qui decipitur, cui verba dantur. »

Les fautes qui rentrent dans la catégorie dont je viens de parler peuvent être signalées, mais il n'est pas toujours possible de les corriger, la rédaction primitive ayant été modifiée. Il y a chance de mieux réussir quand les titres d'articles n'ont qu'un seul mot. Ici les leçons corrompues sont si nombreuses que le savoir et la sagacité des érudits du seizième siècle ont eu fort à faire à les poursuivre. Ils ont souvent réussi, mais toutes les erreurs n'ont pas été relevées. Les critiques qui recommandent une abstention commode à l'égard du texte des manuscrits n'ont garde d'être conséquents, et ils s'accommodent fort bien des rectifications qu'on leur a transmises. Ainsi nul ne réclamera aujourd'hui en faveur des mots suivants : *Deflaccare*, *flaccus* (p. 7), *Grocire* (p. 455), *Plevitatem* (p. 149), *Debilo omo* (p. 95), *Æquimentum* (p. 69), *Carniales* (p. 86), *Sunat* (p. 169), *Mictiris* (p. 137), *Pueritia* (p. 156), *Devorabo animam hostibus* (p. 98), etc., au lieu des restitutions certaines : *Defloccare* et *floccus*, *Plebitatem*, *Crocire*, *Debil*, *Equimentum*, *Casnares*, *Simat*, *Mictilis*, *Puritia*, *Devotabo*, etc. Alors la conclusion semble être que depuis longtemps l'ère des savants est close : ce qui n'est ni flatteur pour notre siècle, ni fondé sur une raison tant soit peu valable.

Mais cette opinion du très-grand nombre des philologues, qui se dispensent ainsi d'étudier Nonius, n'est point partagée par ceux qui ont publié de nos jours un des auteurs pour lesquels ce grammairien fournit de nombreux fragments. Ceux-là s'attribuent légitimement les mêmes droits que les J. Scaliger et les Juste-Lipse, avec cette différence toutefois qu'on ne peut pas dire que l'usage qu'ils en font soit *licentia sumpta pudenter*.

Il n'est pas impossible, je l'avoue, qu'un éditeur de Nonius, se retranchant derrière le respect des manuscrits, reproduise encore aujourd'hui les titres d'articles que je viens de citer, et dont la critique a démontré le vice : Mercier a bien des fois sacrifié sa conviction à cette autorité; mais ce que je nie, c'est qu'un savant ose en entreprendre la défense. Pourquoi Nonius ne serait-il pas traité comme les autres grammairiens, Varron et Festus, par exemple, dont le texte a été successivement amélioré, grâce au savoir et à la perspicacité des érudits? Pour ces corrections, admises depuis longtemps, il y a prise de possession et droit acquis. Il est juste que Nonius profite également des conjectures consignées dans les commentaires ou enfouies dans de nombreux recueils d'érudition.

Il est certain que les philologues qui veulent éditer un texte très-altéré

de Nonius un article comme celui-ci : « *S'en mordre*, regretter d'avoir fait une chose, » négligeant d'ajouter *les doigts?*

ont plus de latitude que ceux qui reproduisent un classique. Je compare l'office d'éditeur à celui d'un juge d'instruction : avec un prévenu qui a de bons antécédents, bien des suppositions sont interdites; mais avec l'homme pervers, le récidiviste, toutes les conjectures sont non-seulement permises, mais nécessaires ; et à force de fouiller, un inquisiteur habile trouve souvent la lumière. Tous les juges d'instruction qui ont la même pratique n'ont pas la même capacité ; pareillement les philologues qui ont une égale érudition n'atteignent pas les mêmes résultats. L'un repoussera les rectifications les plus plausibles, et se permettra les conjectures les plus hardies; l'autre profitera des acquisitions du passé, et ne reculera pas devant une cure énergique, mais il s'abstiendra quand le succès lui paraîtra douteux.

Depuis cinquante ans, l'Allemagne s'est souvent occupée de Nonius; mais elle s'est bornée à discuter des détails, redressant des fautes avec plus ou moins de bonheur, et concluant toujours à la censure du grammairien. Je ne connais qu'un savant, M. Düntzer, qui ait pris la peine d'étudier les habitudes des manuscrits de notre auteur, et qui, notant dans un grand nombre de cas les lettres ou les syllabes redoublées à tort, ce qu'il appelle *Dittographie*, et groupant ces exemples, ait fourni à la critique un flambeau très-utile. Il resterait à examiner la question par le grand côté, et à rechercher, en discutant l'ensemble et non plus simplement des mots, si nous avons l'ouvrage de Nonius tel qu'il l'a composé. Or le texte actuel contient assez d'arguments pour démontrer que cet ouvrage a été maltraité par la négligence, l'ignorance et la demi-science. Le cadre a été conservé, mais des articles sont passés d'un livre dans un autre, soit par accident, soit plus souvent par l'altération de l'orthographe. L'introduction de l'ordre alphabétique a beaucoup contribué à la corruption; par les innombrables dérangements qu'elle a nécessités. Cette classification était devenue si générale, que les copistes l'indiquaient alors même qu'elle n'existait pas, comme cela se voit dans tous les manuscrits de Nonius en tête des livres I et V. Les déplacements d'articles, les gloses insérées dans le texte, etc., fourniraient autant de sujets de monographies intéressantes, fort précieuses pour l'amélioration du texte, mais qui exigeraient une connaissance approfondie de l'auteur. Je ne puis ici que donner quelques indications, qui montreront la certitude du résultat qu'on pourrait obtenir.

La question des transpositions est étroitement liée à celle de l'orthographe. Nous lisons dans les mss. et les éditions de Nonius (p. 198) : « *Culest* [1] pro qualis est, neutro positum pro masculino. » On cherche un archaïsme dans cette affreuse copie. Elle s'explique de la manière la plus simple par la substitution perpétuelle, dans les bas siècles, de *c* à *qu*. Ici

1. Le ms. de Londres donne *cul est*, différence très-importante.

le mot, étant devenu inexplicable, a perdu une lettre. La même substitution de lettres se trouve dans les titres d'articles **Cuadrifariam**, **Cuerella**, **Cuis**, etc. On a un exemple tout à fait analogue dans **sculitate** (p. 126), pour **squalitate**, pareillement avec perte de l'**a**. Voir encore **sicuale** (p. 168), pour **squale**. On peut constater dans les mss. de Nonius la même altération très-souvent reproduite : *relincunt*, *æcor*, *anticum*, **longincum**, etc. Ils donnent **teriacam** (p. 88), au lieu de *videri aquam*. Les chartes et les inscriptions des temps barbares offrent perpétuellement cette manière d'écrire, par exemple *acuæ*, *cuod*, *cuintus* dans le recueil d'Inscriptions d'Orelli; **cuarum**, et même *it cot* (*id quod*) dans les Inscriptions d'Algérie. Une charte de l'an 680 porte *locuntur*. Il ne faut donc pas s'étonner si le copiste qui transcrivait Nonius a écrit *cuale* (ou à peu près) : c'était là une variété permise, et qui ne pouvait plus disparaître du moment que le mot était devenu incomplet et inexplicable [1].

L'ignorance d'une étymologie a transporté dans la lettre A (p. 69 M) le mot **Æquimentum** (qui n'est pas latin), au lieu de **Equimentum** (de **Equus**).

Quatre pages du livre IV, à partir de **Toga**, étaient passées dans le livre I, d'où Mercier les a tirées pour les rétablir à leur place.

Le livre VII est consacré aux verbes dont la conjugaison a varié. Il se termine par une page qui n'a aucun rapport au sujet : **Libertatem uti** (p. 481), etc.

Que fait le mot **Calamistrum** (p. 546 M) dans le chapitre qui traite des divers genres de Vases ?

Il est question dans le chapitre III des noms dont le genre a varié. L'article **Pigror** (p. 219 M) est ainsi conçu : « **Pigror** generis masculini. Lucil., Satir., lib. X : languor, obrepsitque pigror, torporque quietis. **Pigret**. Ennius, libro XVI : Post ætate pigret sufferre laborem. Attius Clytæmnestra : Omnes gaudent facere recte, mali pigrent. Feminini **Pigritia**. » Mercier trouve une bonne occasion de tancer vertement

1. C'est à tort que les éditeurs de Plaute, et encore M. Fleckeisen, le plus récent, donnent dans le passage cité (Amph. I, 3, 39) : « Edepol condignum donum, qualist qui donum dedit. » Il fallait prendre le *quale est* de l'excellent ms. de Camerarius, confirmé par l'article de Nonius, qui a précisément pour objet de signaler des raretés dans l'emploi des genres. Cette locution correspond d'ailleurs avec deux autres, également notées par Nonius : *Virgo nulla est tale* (p. 227), *persimile est rusticus* (p. 224). Il faut toujours demander à un auteur toutes les lumières qu'il contient. Mercier (Not., p. 144) accuse Nonius d'avoir cru que tous ces noms étaient du féminin, quand un des exemples cités présente un masculin! Rien ne doit rester de cette note. On n'a pas compris que cet adjectif neutre est devenu un véritable substantif, ainsi qu'il arrive également à l'adjectif *par*. Je traduis un exemple de Novius cité par Nonius (p. 224) : « Tu es tout le portrait d'un petit enfant (*Tu pusilli simile es*) : tu portes à ta bouche tout ce que tu trouves. » Quelque chose d'analogue a lieu en français pour l'adjectif *pair*. Nous disons *sans pair*, *hors de pair*, *aller de pair*, même avec un nom féminin. M. Littré, dans son admirable Dictionnaire, en donne beaucoup d'exemples fort curieux. Ainsi, quand Marmontel parle d'une pièce de théâtre absolument *hors de pair*, on pourrait remplacer cette qualification par le féminin *sans égale*.

Nonius, qui introduit un verbe dans un article qui ne concerne que les noms [1]. Mais cette *ineptie*, dont il n'y a aucun autre exemple dans ce chapitre, et qui serait tout à fait inexplicable, se réduit à un déplacement d'article. Le grammairien indique deux formes du même substantif, *Pigritia* et *Pigror*, et, comme il le fait souvent, il néglige de confirmer par un exemple le mot ordinaire. Quant à *Pigret*, ce verbe appartient à l'un des deux premiers livres, qui mentionnent un grand nombre de termes anciens ou rares. Il se trouverait là en compagnie de *Flaccet*, *Nigret, Veget*, *Scabret*, etc., ou rapproché d'un mot de même famille, *Pigrare* (p. 153), actif. A l'un de ces livres appartenait encore le verbe *Macet* (p. 509), qui s'est fourvoyé à la fin du chap. XI, lequel traite des curiosités de la Conjugaison, telles que *Facitur*, *Cupiret*, *Obedibo*, et qui se termine par les mots *Deplorabundus*, *Coctum*, *Macet*, tous les trois empruntés à l'Aululaire de Plaute, et qui ont été déplacés, ou peut-être interpolés.

Les lacunes, qui sont très-fréquentes dans Nonius, frappent les yeux; mais les doublons, les gloses et interpolations sont plus difficiles à reconnaître. Si l'on réunissait un grand nombre de faits, on fournirait un grand secours à la critique. J'en indiquerai quelques-uns.

P. 238, v. *Attendere*. Un vers de Lucilius finit par les mots « animos attendere dictis. » Les mss. donnent « attendere de re dictis (ou en un seul mot, deredictis). » Les éditions ont retranché le doublon. De même p. 545, v. *Calices*. L'auteur cite, de Cicéron : « Huic calix mulsi impingendus est, ut plorare desinat. » Les mss. ont *plorare se*, ce qui montre l'incertitude du copiste sur la finale du verbe. Junius a supprimé *se* avec raison, et je m'étonne que Mercier l'ait conservé.

P. 122. « *Hinnos* vel *Hinnas* sub quo sensu accipere debeamus, etc. » Le mot *Hinnas* n'est pas latin : cette addition vient de l'hésitation du copiste [2].

P. 309, v. *Fingere*. « Deinde in ore sita linea lingua est. » Le mot *linea* est une variante de *lingua*, transcrite dans les manuscrits. Comme l'exemple est de Cicéron (De nat. Deor.), les éditeurs modernes ont effacé ce mot; mais les philologues regrettent leur silence. Pareillement, p. 198 : « Ad originem temporis curris curriculum inventum solis et lunæ. » Les savants ont signalé *curris* comme un mot surabondant, et Mercier l'a effacé sans prévenir. Il ne reparaît plus dans les fragments réunis du Timée de Cicéron.

Plus d'une explication, avec la formule *id est*, doit être tenue pour suspecte. Il en est de même de certaines comparaisons entre le mot ancien

1. « Vide ineptias Nonii, qui *Pigrori* masculino jungit exempla verbi *Pigret*. »

2. L'excellent ms. de Daniel a un *o* au-dessus de l'*a*, comme pour protester contre le barbarisme.

et le mot nouveau, de certains dérivés qui sont d'une époque relativement moderne. Ainsi, p. 15, v. *Torris*. « Unde et *torridare* dicimus comburere. » P. 398, v. *Samium*. « Unde et *samiare* dicimus acuere. » P. 143, v. *Nubere*. « Ita ut nunc Itali dicunt. » P. 414, v. *Taleas*. « Nam etiamnum rustica voce *intertaliare* dicimus dividere vel excidere ramum. »

P. 2, v. *Senium*. Dans un vers de Lucilius, où sont mentionnées quelques incommodités qui affligent l'humanité : « febris, senium, vomitum, pus, » un plaisant ajouta « et sitis perpetua, » drôlerie qui se lit dans beaucoup de manuscrits modernes, et qui a été reproduite par les anciennes éditions.

P. 181. Nonius montre par une citation de Varron que *Tetricus* signifie sévère, rigide. Vient ensuite un exemple de Virgile, évidemment interpolé, puisqu'il désigne une montagne de la Sabine, *Tetrica*. Un nombre considérable d'exemples de Virgile ont été ajoutés au texte de Nonius, probablement par des professeurs du VIIIe ou IXe siècle, particulièrement dans le livre IV. Ces exemples étaient sous la main ; les textes des vieux auteurs étaient perdus.

P. 169. « *Super*, valde, vehementer. Virg. Æn. lib. I :

> His accensa super, jactatos æquore toto.

Et lib. III :

> O mihi sola mei super Astyanactis imago!
> Sic oculos, sic ille manus, sic ora gerebat. »

Tout cela est de la main d'un ignorant, et devrait disparaître. *Super* n'est pas un mot remarquable, distingué, *honestum;* il ne pouvait être admis qu'à ce titre dans le livre II. Ensuite la traduction *valde*, *vehementer* ne saurait s'appliquer aux exemples produits.

Parmi les rectifications faites au texte de Nonius depuis trois siècles, il en est un grand nombre qui présentent les caractères de la certitude ; mais il faut du savoir et du goût pour reconnaître ces caractères. Il est plus sûr de commencer la défense du grammairien par des preuves irréfragables. En conséquence, je vais énumérer les précieuses ressources qui sont à la disposition de ceux qui cherchent à retrouver ce que Nonius a véritablement écrit.

1° Les corrections les plus certaines se tirent des mss. très-anciens, lesquels sont antérieurs à ceux dont il a été fait usage pour les éditions. C'est là que l'on trouve, en trop petit nombre, il est vrai, des trésors inespérés. Il arrive que parfois on assiste à l'origine d'une faute : une variante défectueuse a été choisie de préférence à la bonne leçon. D'après cet examen, on reconnaîtra, comme dans bien d'autres cas, que la vérité est ancienne et l'erreur comparativement récente.

P. 10, v. *Illex*. Le vers iambique de Plaute finit par *labes populi*. Le

texte du poëte autoriserait suffisamment à écrire *labes popli*. Mais, de plus, nous voyons *popli* dans le vieux ms. de Colbert.

P. 11, v. *Concenturiare*. Un exemple de Térence est généralement donné ainsi : « Ego in insidiis succenturiatus. » Il faudrait : « Ego in insidiis *hic ero*. » Le seul ms. Harléien a conservé *ero*.

P. 15, v. *Torris*, et de même dans les exemples. On se demande pourquoi ce substantif fort commun se trouverait dans un chapitre qui explique des mots surannés ou rares. Quatre des meilleurs manuscrits nous donnent la réponse : il faut lire *Torrus*. Servius (ad Æneid., XII, 298) nous fournit une note précieuse : « *Torrem*. Erit nominativus hic *torris;* et ita nunc dicimus. Nam illud Ennii et Pacuvii penitus de usu recessit, ut hic *torrus*, hujus *torri* dicamus. »

P. 17. Le titre de l'article *Senica*, donné par tous les manuscrits et toutes les éditions, nous conduirait à changer le nom propre de *Sénèque* en celui de *Sénique*, et à réformer le diminutif bien connu *senecio*. Heureusement, et ce fait n'est pas rare, le mot se trouve écrit plus correctement dans les exemples que dans le *lemma :* les manuscrits de Londres et de Paris, c'est-à-dire les deux plus importants, donnent *seneca*. Les deux mêmes mss. rectifient le vers de Pomponius par la leçon « *in* medio ; » la préposition est généralement omise.

P. 27. « *Putus* dictus est a putando. » Telle est la leçon vulgaire. Mais Nonius avait expliqué un mot qui a besoin de l'être. Le manuscrit de Paris a seul conservé cette interprétation : « *Putus*, *purgatus* dictus est, a putando. »

P. 38, v. *Compedes*. Dans un exemple de Varron, on voit « pedes corrigis compedio. » Telle est la leçon ordinaire ; car la suppression des doubles voyelles est de règle dans les transcriptions que nous regardons comme les meilleures. Cependant le ms. de Paris porte ici *corrigiis*, ce que le ms. de Leyde a aussi de première main.

P. 36, v. *Conjugare*. C'est là le véritable mot du titre, ainsi que l'exemple le démontre, et non *Conjungere*. Dans le ms. de Paris il y a *Conjugere ;* ce qui est une trace frappante de l'ancienne leçon.

P. 43, v. *Vernas*. Le fragment de vers de Lucilius est ordinairement fort altéré : *Verna accercupit hecon*. Mais les mss. de Londres et de Paris ont : *Verna ac cercupithecon*. Mercier avait parfaitement deviné et proposé dans ses notes *ac cercopithecon*, en substituant *vernam*, qui complète la rectification.

P. 73, v. *Atri*. Afranius Fratriis :

> Septembres here[1] kalendæ; hodie ater dies.

Cet iambique n'est pas très-régulier. Les philologues allemands disent

1. Les mss. et les éditions : *septembris heri;* et même *fratris* dans les mss.

que l'élision sur le mot *hodie* n'a pas lieu ; ce qui est admissible, faute de mieux. Mais le ms. de Paris donne : *hodie ater edies*, c'est-à-dire évidemment *est dies;* ce qui produit un vers excellent. Un bon manuscrit porte ici *alter* surmonté de *atri*, et *atri* a été accepté par les éditeurs antérieurs à Mercier. On voit les fautes s'introduire successivement.

P. 86, v. *Crassum*. Varro : « Senibus crassis humili non vidimus[1] quid fiat ? » Telle est la leçon du ms. de Leyde et de toutes les éditions. Mais le ms. de Paris donne *homuli*, et de même, après correction d'une lettre, l'Harléien et le Guelferbytain. Le diminutif *homulli* explique une phrase inexplicable.

P. 104, v. *Expergo*. Santra :

Extemplo exit
Evadit qua[2] genitrix et omnes vocis expergit sono.

Les éditions ont *exit*, mais ce mot ne convient ni au sens ni au vers : il faut ici un dactyle. Le ms. de Londres et ceux de Gerlach ont *excit*, celui de Paris *excite* (le *c* superposé), l'édition de 1476 *excitæ*. D'où la conjecture de Pontanus *excita* doit être acceptée sans hésitation.

P. 105, v. *Emancipatum*. « M. Tullius [Sen. II, 11] : Ita enim senectus honesta est si... usque ad ultimum spiritum dominatur *in suos*. » Ces deux derniers mots de Cicéron manquaient jusqu'ici dans Nonius : ils ne se trouvent que dans le ms. de Londres. Je puis dire, en passant, que le *lemma* est fautif, et que c'est *Mancipatum* qu'il faut, suivant la remarque des savants.

P. 112. « *Frausus*, pro fraudatus; id est* ad fraudis fructum venerit. » Telle est la leçon de quelques mss. et de toutes les éditions. Pour le coup voilà une preuve manifeste de la stupidité du grammairien : il prétend que l'homme[3] qui est *frausus* a réussi dans sa ruse ! Mais ne nous hâtons pas trop de conclure : les quatre plus anciens mss. portent *non venerit* (qui a échoué). Quel dommage ! diront peut-être quelques-uns.

P. 122. *Hinnibunde pro hinnienter*. Je n'ai jamais cru à l'existence de ces adverbes (le second me faisant rejeter le premier), quoique tous les dictionnaires, y compris celui de M. Freund (1844), les admettent sans hésitation. Aussi je ne les avais pas fait entrer dans le nôtre. Mais, plus tard, j'y insérai l'adjectif *hinnibundus*, dès que les manuscrits m'eurent fait connaître la vérité. Le manuscrit de Paris est l'unique qui porte en tête de l'article *Hinnibundæ;* d'où la correction *hinnientes* ne sera contestée par personne. Mais il y a plus : dans tous les bons manuscrits l'exemple offre *equæ hinnibundæ*. La leçon *equi* est moderne : on lit dans

1. Plutôt *videmus*, comme le pense Scaliger.
2. Ce mot est incertain.
3. Suppléez *qui* (*ad*).

l'édition princeps (sans date) *eque hinnibunde;* dans celle de 1500, *equæ hinnibundæ*, et encore dans Alde *equæ hinnibunde*.

P. 137. *Mertaret, pro merentem faceret*. Telle est la leçon ordinaire. Les anciennes éditions ont *Mœraret*, approuvé par quelques philologues. Mais le ms. de Paris et celui de Bamberg donnent *Mœstaret*, ce qui doit lever tous les doutes.

P. 159, v. *Porcet*. Pacuvius :

Mi gnate, ut verear, eloqui porcet pudor.

Telle est la véritable leçon, donnée par les mss. de Londres et de Leyde, et déjà connue de Junius. Mais les autres [1] mss. ont *magna te* ou *magnate :* Junius donne le premier, Mercier le second. Je m'étonne que Mercier, qui avait vu *mi gnate* à la marge de Junius, ait préféré maintenir un non-sens.

P. 168. *Rheda*, vehiculum. La plupart des mss. et l'édition de Mercier n'ont pas *vehiculum;* mais il se trouve dans le très-ancien ms. de Colbert, comme aussi dans les autres éditions. Ce n'est donc pas une explication nouvellement ajoutée, comme le ferait croire le texte de Mercier. Pareillement, à la p. 175, *Screare*, exspuere. Cette traduction est donnée par les mss. de Colbert et de Daniel, comme aussi par les anciennes éditions. Il y a donc lieu de penser que la traduction s'est perdue dans les passages analogues où elle ne se trouve plus.

P. 169, v. *Super*. Virgilius :

Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat.

Telle est la leçon de tous les manuscrits, conforme aux éditions de Virgile. Il ne faut donc pas imputer au grammairien un lapsus de mémoire quand toutes ses éditions ont à tort *gerebat*.

P. 178. « *Tudiculare*, commovere. Varro Marcipore : Hæc me nobis terve tudiculasse. » Voilà ce qu'on lit dans Mercier; les autres éditions ont *Hæccine nobis*. Les manuscrits nous apportent la lumière : « Hæc in *aeno* bis terve. »

P. 233. « *Anima* iterum significat iracundiam vel furorem. » Telle est la leçon d'un ms. de Berne et de celui de Montpellier. Presque tous les autres et les éditions donnent *iracundum vel furiosum*, adjectifs qui traduisent mal un substantif. Le manuscrit de Paris porte *iracundum*, mais avec la suscription *iam*, ce qui confirme encore la bonne leçon.

P. 239. « *Argutum*, parvum ac lætum. » Voilà ce qu'on lit dans les éditions. Il semble qu'il y ait lieu de puiser dans le vocabulaire consacré pour caractériser durement cette nouvelle preuve d'ignorance, et Nonius n'aurait pas à *se réjouir* de la sentence des critiques. Mais plusieurs bons mss. donnent *ac letum*. Cela se rapproche de la vraie leçon; *ac lectum*,

1. Le chapitre entier manque dans le ms. de Paris.

qui se trouve dans les mss. de Paris, de Genève et de Berne, s'en rapproche encore davantage : il manque la préposition *cum*, qui était écrite en abrégé : *ac conlectum* [1].

P. 266. « *Capessere*, perferre. Virgil., Æneid., I :

Mihi jussa capessere fas est. »

Voilà ce que donnent le ms. de Saint-Victor et ceux de Gerlach. On peut se flatter de prendre ici le commentateur sur le fait d'ignorance, et Mercier a sans doute triomphé en repoussant la leçon *perficere*, qu'il voyait dans Alde et Junius. Mais *perficere* est donné par les deux mss. de Londres et de Paris. Encore un reproche qui est interdit aux critiques malveillants.

P. 295, v. *Exercere*. « Cicero... Equidem eos casus, in quibus me fortuna vehementer exercuit. » Le seul ms. de Paris donne *eos*, comme les éditions de Cicéron ; on lit partout ailleurs *meos*. Il faut avouer qu'on trouverait bien hardi le savant qui se serait permis un tel changement, si le texte de l'original était perdu. Cependant la langue le réclame.

P. 309, v. *Fingere*. « Varro... Ut hirundine singulis obliti luto tegulas fingebant. » (Mercier.) « Ut hirundines figulis. » (Junius.) Mais tous les anciens mss. donnent *hirundine singulinis ;* d'où l'on tire avec la plus grande facilité *figulinis*. En modifiant légèrement deux finales, *figulinas* (*oblitæ luto*), on obtient un sens fort satisfaisant : « Ut hirundines figulinas oblitæ luto tegulas fingebant. »

P. 317, v. *Herba*. L'édition de Mercier donne ainsi un vers d'Attius, d'après un ms. de Cujas :

Pro se quisque cum corona clarum constitit caput.

Le ms. de Paris, à la marge, et ceux de Gerlach, ont *constat* caput, qui ne fait pas le vers. Un autre, d'une médiocre valeur, porte *circumstat*. Mais le ms. de Paris, ceux de Genève et de Berne fournissent le véritable verbe, *conectat*. C'est avec raison que *connectit* et *connectunt* avaient été conjecturés par des savants.

P. 319, v. *Haurire*. Lucrèce :

Juvat integros accedere fontes.

Une partie des manuscrits donnent *levat integros ;* mais les plus anciens ont la vraie leçon, qu'on voit aussi dans la plupart des éditions. Mercier maintient *levat*, d'après son manuscrit ; c'est là une fidélité superstitieuse. Il dit dans sa note que ses devanciers et les textes de Lucrèce portent *juvat*. C'est le contraire qu'il fallait faire : écrire *juvat*, en mentionnant *levat*. Mercier n'a pas prétendu donner une copie exacte du ms.

1. Ce sens de *Collectus* n'est pas rare. Virg. Æn. XII, 862 : « Alitis in parvæ subitam collecta figuram ; » Plin. VIII, 17, 3 : « Volumina a me collecta in arctum. »

Saint-Victor, et plus d'une fois il a introduit, sans mot dire, les corrections des savants. C'était le cas de suivre Alde et Junius.

P. 320, v. *Honor*. Un vers de Lucilius :

Virginis hoc pretium, atque hunc reddebamus honorem.

Telle est la bonne leçon des manuscrits ; mais toutes les éditions portent *reddamus*, et Mercier ne fait aucune remarque.

P. 323, v. *Ingenium*. Nævius...

Agitatis, ite actutum in frondiferos lucos.

Ce fragment présente trois iambiques trimètres : celui-ci est faux. Il ne l'est pas dans le ms. de Londres et celui de Paris, qui donnent *locos*.

P. 335, v. *Liquidum*. Mercier offre ainsi un passage de Névius : « Blande et docte percontat, Æneas quo pacto Trojam urbem liquerit. » Mais il avoue que le mot *Æneas* est une conjecture des savants, et que son ms. donne *percontate nos*. La leçon de Gerlach *percontat Aenas* me paraît celle de ses manuscrits, influencée un peu par la précédente conjecture. Elle repose, du reste, sur un fondement solide, que fournissent le ms. Harléien, *percontat enas*, et celui de Paris, *percontenas*.

P. 347, v. *Mirari*. Pour le troisième sens, il y a dans le ms. de Londres : *Mirari, metuere ;* dans celui de Berne, *manere ;* dans celui de Leyde, *mentiri ;* dans celui de Paris, *venerari ;* et point d'explication dans celui de Wolfenbüttel et dans Mercier. De tout cela j'ai conclu qu'il y avait deux verbes explicatifs, l'un actif et l'autre déponent, et j'ai donné : « Mirari, metuere, venerari. »

P. 356, v. *Occupatus*. « M. Tullius in Hortensio : et paulum macelli occupavisse. » Cette leçon de la plupart des mss. embarrasse avec raison les éditeurs. Ils cherchent là un ou plusieurs noms propres : *et paulum macelli* (Merc.) ; *et paulum marcelli* (Jun.). Mercier conjecture *tholum macelli*, ce qui est plus ingénieux que probable. Mais trois anciens mss. offrent une variété : *paulum angelli* (Genev. Bern.) ; le même mot est dans le ms. de Paris, mais avec un signe de doute sur la lettre *n ;* d'où ressort la leçon bien simple *agelli*. Deux fautes bien fréquentes ont été introduites ici par les copistes, la réduplication d'une lettre finale (*m*), et la confusion de *c* et *g*.

P. 361, v. *Proprium*. « Sisenna : Victoribus proprie spem, victis adversæ fortunæ majorem formidinem objecit. » Le mot *proprie*, qu'on lit partout, n'a pas de sens. Mais le ms. de Londres donne *propriæ*, et la lumière apparaît, quand on compare avec l'explication de Nonius, conforme d'ailleurs à la signification connue de *proprius* dans l'ancienne langue : « l'espoir d'un succès *durable*. » La sagacité de Fulvius Ursinus avait réclamé cette correction.

P. 383. « *Recipere*, promittere, polliceri. » Jusqu'ici cette leçon a été une conjecture, déterminée, il est vrai, par la suite de l'article et l'impos-

sibilité de rattacher ce sens à l'article précédent. Toujours est-il que les manuscrits, un seul excepté, donnent : *Recedere*, promittere, etc. Cette leçon est dans le ms. de Paris, et Gerlach l'a conservée d'après les siens[1]. Mercier aurait dû mentionner la faute. C'est le plus ancien manuscrit, celui de Londres, inconnu des éditeurs, qui donne *recipere*.

P. 428, v. *Poesis* et *Poema*. Un des fragments les plus étendus et les plus intéressants de Lucilius est celui où il établit la différence des deux mots précités. Malheureusement ce fragment est fort altéré, et les manuscrits nouvellement consultés ne le remettent pas en état. Toutefois ils fournissent pour un vers une correction essentielle. Voici ce vers :

Primum, hoc quod dicimus esse poema
Pars est parva poema.

Ce passage ne présente pas de sens. Corpet, le très-estimable éditeur et traducteur de Lucilius, s'en est tiré habilement, mais en forçant la lettre : « *Poema* n'est que la petite partie *d'un tout*. » Eh bien, le ms. de Paris nous donne : *pars est parva poesis*, c'est-à-dire : « Un *poëme* est une petite pièce de *poésie*. » La même leçon se trouve écrite de première main dans le ms. de Londres. J'ajoute que la fin de ce fragment, *enthymema* (diversement corrompu dans les transcriptions) *locum*, se trouve aujourd'hui définitivement fixée. *Locum* avait été donné par le ms. de Saint-Victor et par ceux de Gerlach ; le ms. de Paris complète le vers : *locumque*[2]. M. Lucien Müller a bien approché en écrivant *locumve*.

P. 451. « *Ebrios* et *Jejunos*... aut si nocivo (*ou* sino civo). » Telle est la leçon à peu près générale. Mais le ms. Harléien porte *sine cibo*, ce qui avait été conjecturé par Juste-Lipse et admis par Mercier.

P. 458. *Pransi*. « Varro : Quare, o Marce, pransum ac paratum est hoc minime oportet. » Cette phrase est obscure, parce qu'elle est incorrecte. Heureusement les mss. de Colbert et de Bamberg donnent *hoc minimo*, ce qui offre un sens excellent ; et en adoptant un changement léger et très-plausible, qui a été proposé, on a : « paratum esse te hoc minimo oportet. »

P. 462, v. *Monumenta*. M. Tullius in Verrem actione II : « Ausum esse in æde Castoris, celeberrimo clarissimoque monumento, [quod templum in oculis quotidianoque aspectu populi Romani] positum est. » Cette lacune se trouve partout. Mercier l'a vue et comblée. Le ms. de Paris l'avait indiquée en laissant une demi-ligne de blanc. *Positum est*, n'ayant plus de sens, avait été retranché par Alde et Junius.

P. 469, v. *Contempla*. Attius Philocteta :

In qua ego novem hiemes taxo stratus pertuli.

1. Le premier sens du mot manque entièrement dans les anciennes éditions.
2. Il donne *malo cumque*, comme les mss. précités donnaient *malo cum*.

Taxo est dans les mss., avec la seule variante *taxostratus*. Les éditions ont *saxo*, qui est évidemment le vrai mot. Mais l'on pourrait croire que c'est une pure conjecture : or le ms. de Colbert présente déjà cette leçon.

P. 479, v. *Copulantur*. Plautus :

Adeunt, consistunt, copulantur corpora.

Telle est la leçon des manuscrits, un seul excepté, celui de Daniel, qui porte *dextras*, reproduit dans les anciennes éditions. Alde, Junius et Mercier ont donné *dexteras*, avec l'autorité non-seulement de Plaute, mais de Nonius lui-même, le même article se trouvant déjà à la p. 476.

Ibid. v. *Conscreabor*. Toutes les éditions donnent *Consecrabor*, et Mercier n'a aucune note sur cette méprise. Mais l'exemple de Plaute fournissait une rectification facile, qui a été faite par les savants. On voit aujourd'hui que cette faute est moderne, et que tous les anciens manuscrits portent *Conscreabor* [1].

P. 502, *Accusat. pro Genitivo*. Attius Myrmidonibus :

Mea fata in acie obliti.

La correction *fàcta* est venue à l'esprit de plusieurs savants. Telle est la leçon du ms. de Paris.

P. 515, v. *Rarenter*. Livius Tereo :

Rarenter venio.

Voilà ce que donnent les éditions, et même Gerlach, d'après un de ses manuscrits; mais celui de Leyde porte *vento* avec un *i* suscrit, et le ms. de Paris a expressément *venito*.

P. 520, v. *Modestia*. « Varro... Omnia, inquam, in docendis pueris, quæ dempta non prohibent virum bonum fieri, mediocria [2] sunt. » Le seul ms. de Londres restitue exactement ce passage, en donnant *quæ dempta*. Celui de Paris s'en rapproche beaucoup, *quædem ta*. Viennent ensuite les leçons *quæ damta, damna, data*. Mercier a introduit une conjecture qui serait bien permise s'il en résultait un sens plausible, *quædam tamen*.

P. 552, v. *Catapulta*. Titinius in Setina :

Revortit quam catapulta volat.

Telle est la vraie leçon, que fournit le ms. Harléien, conjecturée par plusieurs savants et approuvée par Mercier dans sa première édition. Toutefois dans sa seconde il a préféré à tort *quoniam*, que donnent de bons mss. et les autres éditeurs. On connaît cette manière ancienne de supprimer l'antécédent avant *quam*. Junius avait bien expliqué à la marge : « revortit celeriùs quàm. »

P. 553. « *Glandis* est plumbum in modum informatum. » Il manque ici

1. Je ne fais pas de différence pour la leçon *Conscrebor*, fournie par l'un d'eux.

2. J'ai effacé ici une glose évidente : mediocria, *modica* sunt.

un mot, qui n'a été conservé que par un seul ms., celui de Colbert : « in modum *glandis.* » Ce mot se trouve aussi dans les éditions antérieures à celle de Mercier, et le ms. de Wolfenbüttel porte en marge *in formam glandis.*

J'ai insisté sur ce moyen de corriger les textes, parce qu'il est le plus sûr, et qu'on n'avait pu l'employer jusqu'ici à l'égard de Nonius. Mais je dois me borner, quoique j'aie sous la main beaucoup d'autres citations qui ne manqueraient pas d'intérêt, et qui redresseraient plus d'une fausse idée.

2° Il est permis de rectifier un mot légèrement altéré, une méprise dans la transcription d'un mot entier, à l'aide des auteurs cités par Nonius, et dont nous possédons les textes.

Nous avons déjà vu plus haut le mot *juvat* rétabli dans un vers de Lucrèce (IV, 2), lorsqu'une partie des mss. de Nonius (v. *Haurire*, p. 319) et toutes les éditions donnent *levat.*

P. 1, v. *Senium.* Les mss. et les éditions donnent ainsi un fragment de Cæcilius :

> Tum in senectute hoc deputo miserrimum,
> Sentire ea ætate eum ipsum esse odiosum alteri.

Dans le premier vers un mot a été omis et un archaïsme supprimé ; dans le second, *eum* a été ajouté, soit que le copiste ait hésité entre *eum* et *ipsum*, soit qu'il ait voulu éclaircir *ipsum* par une glose malheureuse qui aurait dû être *se* :

> Tum [equidem] in senecta hoc deputo miserrimum,
> Sentire ea ætate ipsum esse odiosum alteri.

C'est avec Cicéron (Senect. 8) que l'on rectifie ces deux vers.

P. 161. « *Percedere*, ut decedere. Cicero in Oratore : Concisum, non concæsum, et quod quidam percæsum etiam volunt. » Telle est la leçon communément reçue, et que suit encore Mercier. Mais tout ce passage ne présente aucun sens. L'objet de l'article est de montrer que la diphthongue *æ* se change ordinairement en *i* dans la composition des verbes. C'est donc : « *Percidere*, ut decidere[1]. » Mais le mot *Pertæsum* avait résisté à cette règle, et Cicéron remarque que *pertisum* avait ses autorités. Festus (v. *Redarguisse*) nous apprend que ce n'était rien moins qu'un Scipion qui parlait ainsi, et que Lucile avait critiqué cette prétention de se singulariser. J'ai donné cet article de la manière suivante :

Pertisum, ut decisum. Cicero in Oratore [c. 48] : « *Concisum*, non *concæsum;* ex quo quidam *pertisum* etiam volunt. »

1. Quoique ces deux mots soient convenablement choisis pour établir la règle, ils ne cadrent pas avec ce qui suit. Comme *pertæsum* avait été altéré, le *lemma* s'en est ressenti. Il fallait : *Pertidere* (rareté pour *Pertædere*), ut Decidere.

P. 284, v. *Duci*. Plaute [Aul. IV, 8, 8] :

> Ego me duco deorsum de arbore.

Les mss. de Nonius ont : « duco *serium* de. »

P. 318, v. *Habere*. Plaute [Aul. Prol. 5] :

> Patri[que] avo[que] jam hujus qui nunc hic habet.

Deux mots omis.

P. 321, v. *Invitare*. Cicéron (Verr. II) : « Ut quos ei commodum sit, invitet. » Les mss. et Mercier introduisent gratuitement l'archaïsme *siet*.

P. 374, v. *Proferre*. Ici un exemple emprunté de Cicéron montre d'une manière frappante avec quelle négligence les textes étaient copiés. On lit partout, et sans variante : « Sapientia jubet proferre opes, amplificare divitias. » L'exemple avait été écourté, comme il arrive très-souvent ; et comme le mot du *lemma* n'y figurait plus, on l'a introduit dans le premier membre, *proferre opes*, au lieu de *augere*. Grâce à Angelo Maï, nous pouvons rétablir la phrase : « Sapientia jubet augere opes, amplificare divitias[, proferre fines]. »

P. 487, v. *Gelu*. Les manuscrits donnent ainsi un vers de Lucrèce [VI, 156] :

> Denique sæpe multus fragor atque ruina geli.

Au lieu de « sæpe geli multus fragor. » Mercier, qui rectifie ce vers sans en prévenir, s'éloigne de son système de fidélité aux manuscrits.

P. 499, *Accus. pro Genit.* Cicéron (de Off. II, c. 8) : « Dum homines cruenti hastam illam cruentam meminerint. » Il est évident que le copiste s'est trompé en répétant le mot *cruentus*. Les erreurs de ce genre sont assez naturelles. Cicéron a écrit *homines perditi*.

P. 509, v. *Deplorabundus*. Plaute, Aul. [II, 4, 38] :

> Homo ad prætorem venit deplorabundus.

Construction vicieuse, conservée encore par Junius. Mercier a mis, avec Plaute, « deplorabundus venit. »

P. 522, v. *Victor*. Virgile :

> Per ramos victor perque alta cacumina regnat.

On lit dans les manuscrits de Nonius : *atque* alta.

Mais il y a ici une remarque essentielle à faire. On a observé que les grammairiens citent quelquefois de mémoire et inexactement. Ainsi tous les textes de Nonius (p. 521) donnent ainsi ce vers de Virgile [Georg. IV, 441] :

> Omnia commutat sese in miracula rerum.

C'est *transformat* qu'il faut. Je suis porté à croire qu'une glose s'est

et le mot nouveau, de certains dérivés qui sont d'une époque relativement moderne. Ainsi, p. 15, v. *Torris*. « Unde et *torridare* dicimus comburere. » P. 398, v. *Samium*. « Unde et *samiare* dicimus acuere. » P. 143, v. *Nubere*. « Ita ut nunc Itali dicunt. » P. 414, v. *Taleas*. « Nam etiamnum rustica voce *intertaliare* dicimus dividere vel excidere ramum. »

P. 2, v. *Senium*. Dans un vers de Lucilius, où sont mentionnées quelques incommodités qui affligent l'humanité : « febris, senium, vomitum, pus, » un plaisant ajouta « et sitis perpetua, » drôlerie qui se lit dans beaucoup de manuscrits modernes, et qui a été reproduite par les anciennes éditions.

P. 181. Nonius montre par une citation de Varron que *Tetricus* signifie sévère, rigide. Vient ensuite un exemple de Virgile, évidemment interpolé, puisqu'il désigne une montagne de la Sabine, *Tetrica*. Un nombre considérable d'exemples de Virgile ont été ajoutés au texte de Nonius, probablement par des professeurs du VIIIe ou IXe siècle, particulièrement dans le livre IV. Ces exemples étaient sous la main ; les textes des vieux auteurs étaient perdus.

P. 169. « *Super*, valde, vehementer. Virg. Æn. lib. I :

> His accensa super, jactatos æquore toto.

Et lib. III :

> O mihi sola mei super Astyanactis imago!
> Sic oculos, sic ille manus, sic ora gerebat. »

Tout cela est de la main d'un ignorant, et devrait disparaître. *Super* n'est pas un mot remarquable, distingué, *honestum;* il ne pouvait être admis qu'à ce titre dans le livre II. Ensuite la traduction *valde*, *vehementer* ne saurait s'appliquer aux exemples produits.

Parmi les rectifications faites au texte de Nonius depuis trois siècles, il en est un grand nombre qui présentent les caractères de la certitude ; mais il faut du savoir et du goût pour reconnaître ces caractères. Il est plus sûr de commencer la défense du grammairien par des preuves irréfragables. En conséquence, je vais énumérer les précieuses ressources qui sont à la disposition de ceux qui cherchent à retrouver ce que Nonius a véritablement écrit.

1° Les corrections les plus certaines se tirent des mss. très-anciens, lesquels sont antérieurs à ceux dont il a été fait usage pour les éditions. C'est là que l'on trouve, en trop petit nombre, il est vrai, des trésors inespérés. Il arrive que parfois on assiste à l'origine d'une faute : une variante défectueuse a été choisie de préférence à la bonne leçon. D'après cet examen, on reconnaîtra, comme dans bien d'autres cas, que la vérité est ancienne et l'erreur comparativement récente.

P. 10, v. *Illex*. Le vers iambique de Plaute finit par *labes populi*. Le

texte du poëte autoriserait suffisamment à écrire *labes popli*. Mais, de plus, nous voyons *popli* dans le vieux ms. de Colbert.

P. 11, v. *Concenturiare*. Un exemple de Térence est généralement donné ainsi : « Ego in insidiis succenturiatus. » Il faudrait : « Ego in insidiis *hic ero*. » Le seul ms. Harléien a conservé *ero*.

P. 15, v. *Torris*, et de même dans les exemples. On se demande pourquoi ce substantif fort commun se trouverait dans un chapitre qui explique des mots surannés ou rares. Quatre des meilleurs manuscrits nous donnent la réponse : il faut lire *Torrus*. Servius (ad Æneid., XII, 298) nous fournit une note précieuse : « *Torrem*. Erit nominativus hic *torris*; et ita nunc dicimus. Nam illud Ennii et Pacuvii penitus de usu recessit, ut hic *torrus*, hujus *torri* dicamus. »

P. 17. Le titre de l'article *Senica*, donné par tous les manuscrits et toutes les éditions, nous conduirait à changer le nom propre de *Sénèque* en celui de *Sénique*, et à réformer le diminutif bien connu *senecio*. Heureusement, et ce fait n'est pas rare, le mot se trouve écrit plus correctement dans les exemples que dans le *lemma* : les manuscrits de Londres et de Paris, c'est-à-dire les deux plus importants, donnent *seneca*. Les deux mêmes mss. rectifient le vers de Pomponius par la leçon « *in* medio ; » la préposition est généralement omise.

P. 27. « *Putus* dictus est a putando. » Telle est la leçon vulgaire. Mais Nonius avait expliqué un mot qui a besoin de l'être. Le manuscrit de Paris a seul conservé cette interprétation : « *Putus*, *purgatus* dictus est, a putando. »

P. 38, v. *Compedes*. Dans un exemple de Varron, on voit « pedes corrigis compedio. » Telle est la leçon ordinaire ; car la suppression des doubles voyelles est de règle dans les transcriptions que nous regardons comme les meilleures. Cependant le ms. de Paris porte ici *corrigiis*, ce que le ms. de Leyde a aussi de première main.

P. 36, v. *Conjugare*. C'est là le véritable mot du titre, ainsi que l'exemple le démontre, et non *Conjungere*. Dans le ms. de Paris il y a *Conjugere*; ce qui est une trace frappante de l'ancienne leçon.

P. 43, v. *Vernas*. Le fragment de vers de Lucilius est ordinairement fort altéré : *Verna accercupit hecon*. Mais les mss. de Londres et de Paris ont : *Verna ac cercupithecon*. Mercier avait parfaitement deviné et proposé dans ses notes *ac cercopithecon*, en substituant *vernam*, qui complète la rectification.

P. 73, v. *Atri*. Afranius Fratriis :

Septembres here[1] kalendæ; hodie ater dies.

Cet iambique n'est pas très-régulier. Les philologues allemands disent

1. Les mss. et les éditions : *septembris heri;* et même *fratris* dans les mss.

XXI, 32 : « Ipse cum expeditis acerrimo quoque viro raptim angustias evadit. »

3° On peut citer une preuve évidente du remaniement qu'a subi le texte de Nonius : c'est que bien des interprétations ont été faites après coup, ou du moins refaites, conformément à la manière d'écrire et avec l'ignorance des siècles barbares, puisque souvent le mot interprété est correct dans l'exemple, et fautif au commencement de l'article. Nous avons cité *Senica*, *Conjungat*, *Hinnibunde*, qui deviennent un peu plus loin *seneca*, *conjugat*, *hinnibundæ*. On voit encore *Prægreditur* dans le *lemma* (p. 64), quand le vrai mot *prægradat* est dans l'exemple. La même chose se reproduit bien des fois. Il s'ensuit que l'erreur se trouve immédiatement redressée.

On arrive plus souvent au même résultat par la comparaison de deux articles. Un vers de Lucilius, qui finit par *vestigia sed omnia prorsus* (p. 402, v. *Spectare*), est rectifié d'abord par le manuscrit de Paris, qui donne *seomnia*, ensuite par la leçon des mss. à la p. 303 (v. *Ferre*), *ferant vestigia omnia se prorsus*. Un autre mot de Lucilius (v. *Contenturum*, p. 88) : quum me *ruperint*; doit être remplacé par *ruperim*, d'après la même citation répétée p. 382, v. *Rumpere*.

P. 261, v. *Cernere*. Pacuvius :

De virtute his ego potestatem cernundi do omnibus.

C'est là un trochaïque défectueux, par suite d'un déplacement de mots. Une autre citation (p. 89, v. *Causari*) le rétablit :

De virtute his ego cernundi do potestatem omnibus.

P. 494, v. *Pauperies*. On lit dans un exemple d'Ennius : « Utinam moriar mortem oppetam, » où *moriar* est une glose évidente, dénoncée par les savants et retranchée dans les meilleures éditions. Elle ne se trouve pas dans une autre citation de Nonius, *Evenat*, p. 507.

Cette source de corrections est très-féconde. Voici une restitution très-importante. Nonius veut montrer l'emploi de l'accusatif pour le génitif (p. 502); mais dans l'exemple de Salluste qu'il rapporte, la partie essentielle manque. Elle est suppléée par une précédente citation (*Æmulus*, p. 239) : « Sed Pompeius... similem fore se credens Alexandro regi, [facta consultaque ejus quidem æmulus erat]. »

4° La grammaire est aussi une précieuse lumière pour la critique des textes.

J'ai dit que les titres d'articles (*lemmata*) avaient été assez fréquemment rétablis d'après les exemples, mais d'une manière défectueuse. Ce travail a été fait par des gens qui, loin de connaître les arcanes de l'ancienne langue, ne savaient pas même la grammaire. Ainsi un exemple de Cicéron, où il y a *torminibus*, a suggéré (p. 32) le titre *Tormines*, lorsque les Latins ont toujours dit *Tormina*, du neutre.

On sait la confusion qui s'est établie dans les bas siècles entre l'*e* et l'*i*, particulièrement entre les finales en *es*, *is*, et dans les verbes *esco*, *isco*. Au pluriel des noms de la troisième déclinaison, l'*i* était devenu prédominant, et ce n'est que par exception que l'on trouve dans Nonius des pluriels en *es*. Les philologues modernes font un cas singulier de cette terminaison *is*, qui a déjà le tort d'introduire une grande obscurité dans les textes, au point que dans un article de Nonius (p. 528), un glossateur a eu l'attention d'avertir que le mot était au pluriel, et non au singulier : « *Lucis* numero plurali, sunt quod dies. » Mais la grammaire expulse la plupart de ces pluriels, auxquels on trouve une grande distinction à cause de leur prétendue antiquité. Les grammairiens ont fait bien des fois la remarque que certains noms de la troisième déclinaison avaient ou pouvaient avoir l'accusatif pluriel en *is*, comme *tris*, *urbis*, *civis*, etc. D'où il suit que les nominatifs n'ont nullement le droit de prendre la double désinence. Quant à l'attribution de la finale *is* aux noms de la troisième qui ne sont pas dans la règle, c'est-à-dire qui n'ont pas le génitif pluriel en *ium*, c'est là de la pure barbarie. Ainsi, quand on voit dans Nonius les pluriels suivants : *artificis*, *calicis*, *consulis*, *libidinis*, *mulieris*, *minoris*, *peditis*, *pictoris*, *pontificis*, *præsulis*, *sarcinatricis*, *segetis*, *utilitatis*, *velitis*, *virtutis*, etc., etc., on peut dire hardiment que le texte du grammairien s'est gâté en passant par des mains impures. De telles substitutions sont surtout choquantes lorsqu'on cite des auteurs classiques.

La langue latine, dans son déclin, affectionna la désinence en *isco* pour les verbes inchoatifs. Cela tient à la perturbation qui s'était introduite dans les conjugaisons. Comme on disait alors *ardire*, *languire*, la forme *ardisco*, *languisco* s'ensuivait, et entra dans la conjugaison italienne. Le français a participé à cette révolution : ce que prouvent un grand nombre de verbes qui ont substitué l'infinitif en *ir* à l'infinitif *ere* des Latins, *languir*, *gémir*, *frémir*, etc. Les éditeurs qui tiennent à cette nouveauté, et qui attribuent, par exemple, à Lucrèce le verbe *ditiscere* (Non. p. 158, v. *Puellos*), commettent un anachronisme. On trouvera encore dans les copies de notre grammairien *mitiscere*, *putiscere*, *opuliscere*, *perdoliscere*, *obbrutiscere*, etc. Si l'on ne voit pas *latiscere* (de *lateo*), on voit son composé *oblitiscere* [1], p. 163, v. *Pœminosum*. Au reste, j'ai lu dans un papyrus du sixième siècle *criscere*, ce qui est bien fait pour dégoûter de cette transformation. Quelques verbes dans Nonius ont échappé au travestissement. Ainsi *obrigescit*, dans un exemple de Lucilius (p. 97, v. *Difflare*), est donné par tous les mss. et les éditeurs, ainsi que *matrescam* (p. 137).

Dans les temps de décadence, l'orthographe latine a été altérée sur bien des points. Quintilien (I, 7, 28) constate que, si l'on prononçait alors par le son *g* les mots *Caius*, *Cneus*, on les écrivait encore par un *c*. Ainsi,

1. Mercier écrit *oblitescant*, mais il corrige.

tous les manuscrits du monde, de quelque âge qu'ils soient, ne réussiraient pas à autoriser *Gaius Curio*, attribué à Salluste (p. 280, v. *Dicere*) par les copies modernisées de Nonius.

Le texte de notre auteur présente des fautes de grammaire de la dernière gravité. Ainsi, il prétend que les ablatifs suivants : « Multis annis inventum est... Non amplius duobus millibus, » sont des datifs (p. 526 et 499). Il voit un nominatif dans les locutions : « Ea quæ fuisti inscius (p. 501), Nostri nosmet pœnitet (ibid.), Saxumque undis immane minatur (p. 502). »

Les barbarismes font pendant aux solécismes. *Dividiæ* est un mot de l'ancienne langue fort connu ; mais *Dividæ*, dissensiones (p. 101), n'est pas latin. Un mot qui l'est encore moins, c'est le participe *collegitus* [1], prêté à Cicéron, au lieu de *collectus* (p. 185, v. *Vastities*). Les éditeurs qui prêchent le respect des manuscrits, et qui, comme Mercier, corrigent ici une énormité, d'après Cicéron, sans faire aucune remarque, manquent aux règles de la critique [2]. Comment le lecteur appréciera-t-il la valeur des manuscrits, si l'on dissimule les fautes les plus choquantes?

P. 187, v. *Vulga*. Ce mot n'est pas latin ; c'est *Bulga*, qui signifie « capacité, poche, bourse. » Nonius cite *Bulga* à son ordre alphabétique dans le même chapitre, p. 78. S'il plaisait à quelqu'un de conserver les deux mots, nous lui objecterions qu'ils sont expliqués de même, et de plus, que chacun des articles offre la même locution de Varron dans deux exemples différents : *in bulgam* (et *vulgam*) *addere*, empocher. Les éditeurs auraient dû rectifier les mss. dans la seconde citation. Les savants ont plus d'une fois signalé la faute, et *Vulga* n'est pas admis dans les Lexiques. Gerlach a introduit *Bulga* dans son édition de Lucilius. Je regrette que Corpet ait maintenu *Vulga* dans la sienne, persuadé qu'il était que Nonius avait écrit ainsi.

5° Les règles de la métrique, comme celles de la grammaire, non-seulement autorisent, mais imposent certaines corrections.

P. 3, v. *Hostimentum*. Plaute :

Par pari hostimentum datum est : opera pro pecunia.

Ce vers, donné ainsi par les manuscrits de Nonius, introduit un iambe dans un trochaïque, ce qui est de toute impossibilité. La rectification serait facile quand même on n'aurait pas le secours de l'original. Plaute a écrit :

Par pari datum hostimentum est.

1. Une chose remarquable, c'est que les peuples retombés dans l'ignorance simplifient la langue, comme font les enfants, en suivant les lois de l'analogie, et en laissant là les exceptions. Ainsi l'italien *veduto* a remplacé *visus*, et *receptus* a disparu pour *ricevuto*.

2. Quand je fais ce reproche à Mercier, je reconnais qu'il imitait tous les savants de son temps, qui dédaignaient de transcrire des erreurs évidentes.

P. 97, v. *Depoculassere*. On lit ici deux vers de Lucilius, dont le second n'est pas sur ses pieds :

Decalanticare, eburno speculo depeculassere.

Ce dernier mot est fautif, parce qu'il devrait faire deux dactyles, outre qu'il n'offre pas de sens. D'ailleurs il ne répond pas à l'intention du poëte, qui continue pendant deux vers des jeux de mots analogues au premier (*depoculassere*, de *poculum*). Le substantif *speculo* entraîne *despeculassere* [1], qui a la quantité voulue.

P. 123. Nonius cite ce vers d'Attius :

Fateor; sed sæpe ignavit fortem in spe exspectatio.

L'étude de ce texte doit porter sur deux points, la grammaire et la métrique. Qu'est-ce que ce mot *ignavit*, donné partout sans variante? Le verbe *ignavire?* Mais cela serait contraire à l'analogie : *gnavus* ou *navus*, *navare* emporte *ignavare* pour *ignavus*. Il est à remarquer que cet exemple est répété à la page 126, et que les mss. ont *ignabat*, l'équivalent de *ignavat*, où l'on voit un second *a*, qui révèle la trace de la vraie leçon. Maintenant, si l'on scande le vers (vers trochaïque septénaire, un mètre fort commun), on trouve qu'il manque une syllabe dans le premier hémistiche. *Ignavavit* remédie à ce défaut.

P. 207, v. *Gelu*.... Afranius :

Quis tu es ventoso in loco
Soleatus, intempesta noctu, sub dio,
Aperto capite, silices quum findit gelus?

Ces vers, très-bien tournés, sont déparés par une faute de quantité, *divo* dans les mss., *dio* dans Mercier. Il n'est pas difficile d'apercevoir la vraie leçon *sub Jove* sous cette substitution prosaïque. Horace vous revient en mémoire :

Manet sub Jove frigido.

P. 199, v. *Calx*. Varro :

Nemini Fortuna currum, a carcere emissum intimo,
Labi inoffensum per æquor, candidum ad calcem, sinit.

Dans ces deux vers excellents, les savants ont rectifié la construction prosaïque des manuscrits : « a carcere intimo missum. »

P. 226, v. *Servitus*. Attius :

Scibam hanc mihi supremam lucem, et servitii finem dari.

Ce vers a été restitué ainsi, contre l'autorité des manuscrits, qui donnent *servitutis*. Ici l'origine de la faute est évidente : le copiste a négligé

1. Les mots forgés de la sorte abondent en français : *désaigrir* dans Du Bellay, *déniaiser* dans Voiture et La Fontaine, *désenamouré* et *se désattrister* dans Molière, *décasquer*, *décuirasser* dans Voltaire, etc.

d'introduire le titre d'article *Servitus*, puis le mot neutre *Servitium*, qui, dans l'intention du chapitre, doit faire pendant à *Servitus*.

6° Au point où nous sommes parvenu, le champ devient infini. La conjecture renferme d'immenses trésors; mais l'on ne trouve pas à volonté des rectifications vraisemblables, quelquefois certaines, et, qui pis est, au lieu de l'or, on peut prendre le fumier. Les solides qualités du philologue augmentent les bonnes chances du chercheur. Il doit posséder la connaissance des langues latine et grecque, des deux littératures, de la métrique, de l'histoire, de la paléographie, et outre cela, une qualité précieuse, que la constance du travail ne saurait donner, le goût. Les heureuses inspirations, quand elles sont fréquentes et obtiennent d'emblée l'assentiment général, sont le privilége des savants de premier ordre. Mais le goût pose des limites à la conjecture :

Et, quæ desperat tractata nitescere posse, relinquit.

Au contraire, il y a des gens que rien n'arrête, et qui veulent résoudre tous les problèmes sans en observer les données. En cela, comme dans le reste, il y a les bons et les mauvais ouvriers.

Je n'ai pu me proposer, dans cette courte Introduction, de produire les précieuses trouvailles des savants qui ont étudié, discuté et corrigé le texte de Nonius. Leurs conjectures qui méritaient d'être connues ont été rapportées dans mes notes; mais elles l'ont été sans les arguments sur lesquels souvent ils les ont appuyées. Un choix de ces courtes dissertations (comme en présentent les éditions *Variorum*), fournies surtout par les savants du seizième siècle, et en première ligne par Mercier, dont le commentaire atteste le savoir, le jugement, et une rare habileté pour tirer sans violence des manuscrits la vérité qui était cachée bien près, serait une juste récompense pour d'infatigables travailleurs, dont on n'étudie plus guère les ouvrages, souvent volumineux, en même temps qu'une précieuse leçon pour les jeunes gens qu'une noble émulation attirerait vers cette carrière. Il y a là aussi une ancienne gloire de la France, qu'il ne faut ni oublier, ni dédaigner. J'aime à croire à ce réveil de la philologie latine.

Après tous les changements introduits depuis près de quatre siècles dans le texte de Nonius, il m'a paru en réclamer encore de nombreux. Qu'il me soit permis de réunir ici quelques-unes de mes conjectures. On les trouvera indiquées, mais seulement au prix d'une lecture réfléchie; car je n'appelle pas sur elles l'attention, et là elles sont dépourvues des raisons qui peuvent les justifier. Quelle que soit la valeur que l'on donne à ces conjectures, cette question est secondaire : on n'oubliera pas les bases solides que j'ai fournies précédemment à la critique.

QUELQUES CONJECTURES NOUVELLES.

P. 192. « *Araneæ* et feminini sunt generis... Ennius : Buxus araneæ. » Telle est la vulgate, éditée sans note, et reproduite par les collecteurs de fragments, par Hessel et récemment encore par M. Vahlen. Cette unanimité ne suffit pas à nous faire comprendre quel rapport il peut y avoir entre le *buis* et l'araignée. Il me paraît certain qu'il faut lire *bussus* (arch. pour *byssus*), synonyme poétique de *tela*.

P. 77, v. *Arci*. Varro de Vita Pop. Romani : « Quod arci, quos summo opere fecerat, fessi pondere, diu facti, celeriter corruissent. »

On voit dans cette phrase un participe dénué de sens, qui n'a pas été signalé ; car il ne faut pas perdre de vue que, si un grand nombre de fautes ont été discutées et souvent corrigées dans le texte de Nonius, elles l'ont été au hasard des lectures, ou par suite de la célébrité d'un fragment. Mais lire le grammairien en entier, et chercher à se rendre compte de toutes les difficultés qu'il renferme, est un travail que Mercier seul avait entrepris et qu'il n'a pas achevé. Il se trouvait ici un mot rare, et non compris du copiste, « fessi pondere [et] *diffracti*. » Bien entendu, l'*f* n'était pas redoublée.

P. 245. « *Aura* est ventorum. Virg., Georg., lib. IV :

At illi
Dulcis compositis spiravit crinibus aura.

Idem, Æneid., lib. VI [204] :

Discolor unde auri per ramos aura refulsit.

— *Aura*, adactus. Varro, etc. »

Les lacunes dans les textes des auteurs cités par Nonius sont frappantes et incontestables. Qui oserait dire qu'il n'en existe pas ailleurs ? Mais celles-là sont souvent difficiles à découvrir. Ici l'article de Nonius comprend à peu près tous les sens du mot *Aura ;* mais les changements d'interprétations ne sont pas indiqués. Dès le début, il manque évidemment quelque chose : ce devait être le sens le plus général : « Aura est ventorum [spiritus], » avec ou sans exemple ; car Nonius s'abstient souvent de produire des autorités pour la signification la plus ordinaire. Le premier exemple donné se réfère à un autre sens, qui est celui de *odor*. Ce sens est bien connu. On peut ajouter à l'exemple de Virgile celui de Stace (Theb. IV, 417) :

Visceribus laceris et odori sulphuris aura.

Le vers suivant ne se rapporte ni au sens de *vent*, ni à celui d'*odeur*, mais à celui de *lumière*, *éclat*. La chose est évidente, et Servius lui-même change notre conjecture en certitude, puisque dans ce vers il interprète

aura par *splendor*, interprétation qui est aussi dans Priscien, p. 1278. De telles omissions, qui ne sont jamais signalées dans les remarques des savants, laissent dans le texte de Nonius des interprétations fausses, qu'on met injustement sur le compte du grammairien.

P. 482. *Callet illam rem*, pro illa re. Pomponius Pictoribus :

Mirum ni hæc Marsa est : in colubras callet canticulum.

Ce vers n'a pas attiré l'attention des savants. Un seul ms. ancien donne *canticulum*, reproduit par les éditeurs ; mais tous les autres ont *canticulam*, ce qui mérite réflexion. Le mètre a embarrassé. Bothe rejette d'une manière bien improbable *canticulum* au vers suivant ; M. Ribbeck a bien vu que le vers était un septénaire trochaïque : il a indiqué à la fin une lacune (qui serait d'un iambe). C'est là une omission que certainement Nonius n'aurait pas faite, mais que les copistes ont pu faire. Le féminin *canticulam*, qui n'est pas un mot latin, a été pour moi une lumière : j'ai cherché un mot féminin qui s'en rapprochât, et j'ai trouvé sans grande difficulté *cantiunculam*, autorisé par Cicéron (Finib. V, 18) : « Si cantiunculis tantus vir irretitus teneretur. » Avec ce mot, le vers marche parfaitement. En dépouillant les observations de Passerat, j'ai vu avec grand plaisir que je m'étais rencontré avec lui.

La formule *mirum ni* était fréquente dans les Comiques. On la trouve dans un passage de Novius, cité par Cicéron (de Orat. II, 69), dont j'avais pris note parce que je le voyais divisé en deux vers dans les éditions :

Quid ploras, pater ?
— Mirum ni cantem ! condemnatus sum.

Malgré l'autorité de M. Ribbeck, qui suppose après *cantem* une lacune d'un mot, afin d'obtenir un iambique trimètre, je trouve beaucoup plus simple de voir ici, comme dans le vers de Pomponius, un septénaire :

Quid ploras, pater ? — Mirum ni cantem ! condemnatu' sum.

P. 257. *Calx* est finis. Virg. lib. V :

Calcemque terit jam calce Diores.

Il n'est pas rare que Nonius reproduise le même mot dans deux chapitres, l'envisageant chaque fois sous un jour différent. Ainsi *Calx* a déjà figuré p. 199 pour le genre ; il est cité ici pour la signification. Mais cette seconde citation est incomplète et très-fautive : elle attribue au mot de l'exemple un sens qu'il n'a pas, et la traduction indiquée n'est justifiée par aucun exemple. Il est évident que la première définition se rapporte à la ligne tracée avec du blanc au bout de la carrière. Deux exemples de ce sens sont donnés p. 199. Pour l'autre signification, nous lisons au même endroit, avec une remarque ayant trait au genre : *Calx* est generis feminini. Virgil., lib. XI :

Ferrata calce fatigat.

Par suite de ces simples observations, j'ai rétabli en partie le passage dont je m'occupe ici :

[*Calx*, extrema pars pedum terræ proxima.] Virgilius, lib. V [324] :

Calcemque terit jam calce Diores.

— *Calx* est finis. Lucilius Satyrarum lib. VII :

Hoc est cum...

J'ai introduit, d'après quatre bons manuscrits, le second sens (nécessaire dans ce chapitre) avec un exemple incomplet, deux choses omises dans les éditions. Quant à l'explication du commencement, je la dois à Nonius lui-même, qui traite encore de ce mot p. 29 : « Nam sunt calces extrema pars pedum terræ proxima. Virg., lib. V :

Ecce volat, calcemque terit jam calce Diores. »

P. 196. « *Chartam* generis feminini. — Masculini. Lucilius, lib. XXVII : Nec sic ubi Græci, ubi nunc Socratici charti, quidquid quæritis, perimus. » Ce passage est embarrassant pour la grammaire, pour la métrique, pour le sens. Je ne me flatte pas de l'avoir rétabli, mais je puis corriger la faute capitale. Que dit le grammairien ? Qu'il y a deux déclinaisons latines, *charta* et *chartus?* Nullement : ce dernier mot serait par trop barbare. Il dit que *charta*, le seul qu'il cite, est du féminin et du masculin. Il ne parle nullement de *charti*, mais cette fausse conclusion a été tirée par les copistes, qui avaient sous les yeux des textes portant *charte*, d'autant plus facilement que *charti* rimait avec *Græci* et *Socratici*. L'ancienne langue avait conservé le genre du mot grec, ὁ χάρτης. Il faut donc lire *Socratici chartæ*.

Pour le reste, la vraie leçon est à trouver. *Nec sic ubi*, donné au commencement par les mss. et les éditions, fait un vers trop long; il en est de même de *Nescis* conjecturé par Juste-Lipse. *Quidquid*, leçon ordinaire, ne présente pas un sens net. *Perimus*, premier mot du vers suivant, doit être maintenu, changé toutefois en *periimus*. La variante ou conjecture *petimus*, donnée par quelques éditions, contrarie le mètre sans apporter de lumière.

Voici comment j'ai édité ce fragment, bien sûr d'avoir satisfait à deux conditions, celles de la grammaire et de la métrique, mais laissant le sens obscur :

Nec si ubi Græci, ubi nunc Socratici chartæ. Quid? quid quæritis?
Periimus !

Le texte est certainement altéré. C'était aussi l'opinion de Guyet : « Locus depravatus videtur. »

P. 256. *Comparare*, emere. Terentius Heautontimorumeno : « Discubia aurum et vestem atque alia, quæ opus sunt, comparet. » Telle est la leçon des manuscrits, au lieu de : « Des qui aurum. » Les anciennes éditions don-

nent : « Argentum dabitur illi ad nuptias aurum atque vestem qui comparet. » Junius et Mercier : « Argentum d. i. ut aurum atque alia, quæ opus sunt, comparet. » Cette variété de lecture provient d'une lacune qu'on n'a pas vue : deux exemples de la même pièce, qui ont une grande ressemblance, ont été confondus. Les vers doivent être rétablis comme il suit.

Terentius Heautontimorumeno [IV, 5, 29] :

Argentum dabitur illi [ad nuptias,
Aurum atque vestem quî : tenesne ? — Comparet.

Idem in eadem, V, 8, 15] :

Des quî aurum, et vestem, atque alia, quæ opu' sunt, comparet.

P. 18, v. *Delirare*. Lucilius :

Quapropter deliro, et cupide officium fungor ruberum.

Ruberum, leçon de tous les mss. et de Mercier, a fort embarrassé les savants. *Rubetum*, des premières éditions, n'est d'aucun secours. *Ruderum*, donné par Junius, paraît une conjecture; Gerlach, qui l'adopte, tente vainement de l'expliquer. Juste-Lipse propose *Iberum*, que Mercier rejette avec raison comme introduisant une fin d'hexamètre dans un vers trochaïque. Dousa voulait *tuberum*. L'idée de Mercier *liberum*, acceptée par Corpet, vaut beaucoup mieux que toutes les précédentes. Cependant la différence avec le texte est considérable : une *r* ne peut être remplacée par une *l;* d'ailleurs, comment un mot aussi simple que *liberum* aurait-il été mal reproduit? Je suis parti de ce principe, que le mot en question devait être un mot rare et non compris des copistes. *Suberum* m'a paru satisfaire à cette condition, en même temps qu'il substituait une lettre à une lettre presque entièrement semblable. *Suber*, au génitif pluriel, était peu usité en latin, relativement au singulier. Cependant il y a dans le choix de ce nombre une grande propriété, puisqu'il s'agit non de l'arbre, mais de fragments de liége. Dès lors le vers se traduit avec beaucoup d'unité : « Voilà pourquoi je bats la campagne, et je me comporte (et je flotte) comme des morceaux de liége; » ou « Voilà ce qui rend mon esprit flottant, et je suis volontiers comme un bouchon sur l'eau. »

P. 96, v. *Domuitionem*. Pacuvius Hermiona :

Nam solus Danais hic domuitionem dedit.

Lucilius, lib. XXVI :

Domuitionis cupidi imperium regis pæne imminuimus.

L'explication du *lemma* s'est perdue; car on ne saurait admettre que Nonius, voulant instruire son fils, ait négligé d'expliquer les mots surannés ou même entièrement tombés en désuétude qu'il se proposait de lui apprendre.

Le mot *domuitionem*, donné ici, signifie « le retour dans la patrie. »

Mercier n'a pas de note sur cet article, mais il a écrit plusieurs fois *domuitionem* sur son exemplaire de Junius, que je possède. Junius avait *domutionem.* C'est une nouvelle preuve que le ms. de Saint-Victor était postérieur à tous les bons mss. que nous connaissons aujourd'hui. Ceux-ci donnent en effet (j'en compte six) *domutionem*, forme reproduite par les premières éditions. Le seul ms. de Paris porte *Domitionem*, avec cette glose à la marge, et de la même main : *domo* (leg. *domom*) *itionem*.

Il y a trente-six ans que j'ai proposé dans mon *Thesaurus poeticus* la leçon *domitionem*. Je ne connaissais pas alors les manuscrits, mais je pensais que *domu* devait perdre la voyelle finale devant *itio*, et les exemples poétiques de ce mot, cités ici ou ailleurs, me confirmaient dans cette opinion.

Le premier vers est un excellent iambique trimètre avec *domitionem;* il a une syllabe de trop avec *domuitionem*. On pourrait dire que nous avons ici une partie d'un vers plus long; mais je ne le crois pas, à cause de *nam*, dont la place serait moins naturelle dans le cas supposé.

Le vers de Lucilius nous fournit une preuve plus convaincante, puisque le premier hémistiche du trochaïque septénaire n'est légitime qu'en écrivant :

Domitionis cupidi, imperium.

Nous avons encore deux exemples à notre disposition. Attius, dans son Astyanax (ap. Non. p. 357, v. *Obscenum*) :

Desisset[1] exercitum
Morari, nec me ab domitione arceret[2] [cum] obsceno omine.

Il n'y a aucun doute que ce fragment est en vers iambiques octonaires. J'avoue qu'ici avec *domuitione* le vers serait régulier. Mais ce seul exemple n'annule pas les autres.

Citons encore ce vers d'un poëte anonyme, rapporté par l'auteur de la Rhétorique à Herennius, III, 21 :

Jam domitionem reges Atridæ parant.

Ce n'est pas là le texte de la plupart des manuscrits, lesquels portent *domi ultionem.* Mais quelques-uns, suivis par Alde Manuce et Victorius, ont *domuitionem.* Ce mot, généralement adopté, donne au vers une syllabe de trop.

Quiconque prendra la peine de lire tout ce passage avec un peu d'attention reconnaîtra l'excellence de la lecture *domitio.* En effet, l'auteur enseigne des moyens mnémoniques dont l'orateur peut tirer bon parti. Si l'on veut se rappeler le commencement de ce vers, dit-il, il faut songer

1. Je donne la leçon des manuscrits, qui fait un vers faux. Les corrections n'offrent rien de certain.

2. Les mss. donnent *marceretu*. On néglige l'*u* final, dont j'ai fait *cum*.

au nom propre *Domitius*. Comme on ne dit pas *Domuitius*, la comparaison emporte *domitio*. C'est ce qu'a fait ressortir récemment, dans une excellente page (de Re Metric. p. 420), M. Lucien Müller, et j'avoue que cet argument me paraît irréfutable.

Cependant M. Ribbeck, quoiqu'il eût déjà cité *in extenso* dans sa première édition le passage du rhéteur, n'a pas été touché de la conclusion de M. Müller, et dans sa nouvelle édition, il se contente de mentionner la conjecture. Nous en sommes surpris, et nous le sommes bien davantage de le voir abandonner partout la leçon *domuitio* pour y substituer, quoi? *domum itio*, sans doute pour éviter les vers faux. Mais Nonius, d'après son plan, explique un mot, et n'en explique pas deux : ni *domum*, ni *itio* ne présentent la moindre obscurité. Trois ou quatre exemples de titres en deux mots : *Infestum habere*, *In solum* (*venire*), *In populum*, ne ressemblent nullement à *domum itio*.

Domitio est un mot rare. Sur quatre exemples d'écrivains de la République, Nonius nous en a conservé trois. Cicéron l'avait peut-être employé dans un passage de la Divination (I, 32), où il est donné par quelques manuscrits; mais l'autre leçon, *domum itionem*, est généralement admise par les éditeurs. Toutefois Schott (IV, 10) maintient *domuitionem*, disant que la vulgate est une glose passée dans le texte.

Le mot *domuitio* ou *domitio* devait reparaître dans les auteurs de la décadence. Forcellini en cite un exemple d'Apulée (Met. II, sub fine) : « Titubante vestigio domuitionem capesso. » Il en indique d'autres exemples du même auteur, parmi lesquels il s'en trouve un que Fulgence (v. *Choragium*, p. 565 M) avait déjà cité. Le même Fulgence (v. *Pollinctores*, p. 560) rapporte un autre exemple d'un ouvrage perdu d'Apulée, Hermagoras : « Pollinctores funere domuitionem paramus. » On trouve encore ce vieux mot dans Dictys de Crète (I, 20) : « Tum Ulysses, simulata ex pervicacia Agamemnonis iracundia, ob id domuitionem confirmans. »

Plusieurs glossateurs l'ont enregistré. Nous voyons dans les Gloses de Placide : « *Domuitionem*, domus (l. domum) reditum. » C'était peut-être là précisément le début de l'article de Nonius : *domuitionem* n'est autre chose que *domum itionem*, transformé par l'omission d'une abréviation. Les gloses de Philoxène présentent cela de remarquable qu'elles ont conservé la vraie leçon : *Domitione[m]*, ἐπάνοδον. Papias n'a pas donné ce mot.

Quelques-uns trouveront peut-être que c'est beaucoup insister pour arriver à un mince résultat. Mais la vérité n'est jamais à dédaigner. Souvent d'excellentes conjectures ont été compromises parce qu'elles n'ont pas été suffisamment défendues, et l'on éternise le doute pour n'avoir pas montré le chemin qui nous avait conduits à telle conclusion. J'ose croire que, si un critique de la valeur de M. Ribbeck avait eu devant les yeux les faits

et les inductions que je viens de grouper, il n'aurait pas refusé de suivre M. Lucien Müller.

On lit dans le lexique de Forcellini *domuitio;* quant à *domutio*, qui n'avait alors que l'autorité des anciennes éditions, il est à peine indiqué. Le lexique de M. Freund, qui est le plus récent, ne reconnaît que *domuitio*.

J'espère que dorénavant les dictionnaires abandonneront une fausse leçon. L'article sera plus exact, et en même temps plus court : il n'y aura plus à discuter.

P. 100. « *Duodevicesimo*, ita ut duodecimo. » Telle est la vulgate, répétée ensuite dans deux exemples. On lit dans Aulu-Gelle [1], traitant du même sujet, *duo et vicesimo*. C'est ce que donnent encore les dernières éditions. Il s'agit bien du même archaïsme, puisque les deux grammairiens citent le même exemple de Varron. Si l'un produit un autre passage, tiré de Fabius Pictor, et l'autre un passage de Caton, ils montrent ainsi leur individualité.

Le cadre d'Aulu-Gelle diffère entièrement de celui de Nonius. Rien ne nous guide pour retrouver la leçon correcte du premier grammairien; mais nous savons par la place de l'article dans Nonius (livre II) que la manière de parler dont il est question était tombée en désuétude : voilà pourquoi cet adjectif méritait une explication. Or l'adjectif *duodevicesimus* est de la langue commune. *Duo et vicesimus* est à peu près dans le même cas, bien que moins usité. *Duoetvicesimani* est dans Tacite (Hist. V, 1).

Il s'agit donc de découvrir le vrai mot, que les copistes ne connaissaient pas, et qu'ils ont altéré. Nonius nous l'indique par une comparaison lumineuse. *Duodecimus* est une déclinaison irrégulière, dans laquelle on a conservé le nom numéral *duodecim;* mais, suivant l'analogie, ce devait être l'adjectif *secundus* (*decimus*). Pareillement, en maintenant pour la seconde dizaine le nom de nombre *duo*, au lieu de *vicesimus secundus*, on a *duovicesimus* [2]. Ces deux adjectifs sont calqués l'un sur l'autre. Mais plus tard, *vicesimussecundus* était la seule forme usitée, qui est mise par Priscien dans ses paradigmes (p. 1352).

Les adjectifs donnés par Aulu-Gelle et Nonius sont donc également vicieux, et c'est Nonius qui nous indique la rectification. Ainsi, quand un interlocuteur d'Aulu-Gelle dit : « Non *duo et vicesimo*, sed *duodevicesimo* scribi oportuit, » il faut lire, « sed *duovicesimo* scribi. »

Cette rectification n'est pas nouvelle : Junius l'avait déjà indiquée en marge de son édition; mais ni les éditeurs de Nonius, ni ceux d'Aulu-Gelle n'en ont profité.

1. Noct. Att., V, 4.

2. Ce qui était un archaïsme pour le latin est une règle dans notre langue. Quand nous disons *vingt-deuxième*, cela équivaut à *vingtième deuxième*.

P. 308, v. *Frigit*. Afranius Privigno :

Occasionem cartha mulier involat
In collum, plorat, orat ; occurrit nepos
Pausillus ; neptis porro de lecto frigit.

Telle est la leçon des manuscrits, et aussi celle de Mercier, quoique M. Ribbeck donne à croire que le texte de ce savant offre une conjecture qu'il a mise dans ses notes. *Cartha* est évidemment fautif; un seul ms. porte *casta;* la plupart des éditions ont *certa;* la conjecture de Mercier, *nacta*, est généralement approuvée. Cependant, si elle procure un sens fort plausible, elle remplace *c* par *n*, puis *r* par *c*, ce qui ne satisfait pas à la paléographie. En introduisant *capta*, j'ai conservé le *c* initial, et remplacé *r* par une lettre similaire, *p :*

Occasione capta, mulier involat.

Bothe a donné *occasionem captans;* mais, outre qu'il y a deux lettres ajoutées à la fin du mot, *captare* est impropre : *épier* l'occasion n'est pas la même chose que la *saisir*.

Capere occasionem est de l'excellente langue, bien que les dictionnaires ne citent que l'autorité de Plaute. Voici cet exemple (Pseud. IV, 3, 6) : « Si occasionem capsit, qui siet malus. » Ajoutons Hirtius (B. Afr. 56) : « Occasione capta... cum equis calonibusque circiter mille perfugiunt in Cæsaris castra. » Frontin. (Strat. I, 2, 1) : « Scipio Africanus, capta occasione mittendæ ad Syphacem legationis, etc. » Cicéron et Tite-Live n'ont-ils pas employé cette expression ? La chose serait bien singulière. En tout cas, en voici une de Cicéron qui s'en rapproche beaucoup (Famil. XI, 16) : « Si ille, cui mandavi, satis scite et commode tempus ad te cepit adeundi. »

P. 208. *Grues* genere feminino. Virgilius... Lucilius lib. IV :

Longior hic quam grus, grue tota quum volat olim.

Les mots *grue tota* me paraissent inexplicables. J. Dousa a proposé *grege*, que j'approuve. Mais j'ai averti en note que, pour tirer un meilleur parti de cette correction, il fallait transporter le vers à l'article suivant. Je vais exécuter ici ce que j'ai conseillé :

Greges, ut sæpe, generis masculini sunt. — Feminini. Lucretius, lib. II :

Lanigeræ pecudes, et equorum duellica proles,
Buceriæque greges.

Lucilius lib. IV :

Longior hic quam grus, grege tota quum volat olim.

P. 528. « *Lucis* numero plurali sunt, quod dies. Varro Hebdomadum, sub imagine Demetrii : Hic Demetrius est catus * Quot lucis habet annus

absolutus. » Cette rédaction n'a suggéré aucune observation à Mercier, qui d'ailleurs a une excellente note sur cet article. Elle démontre cependant l'ignorance qui régnait à l'époque où ce texte de Nonius a été transcrit. *Lucis* n'a jamais été un mot latin au pluriel, mais c'était la désinence que, par mesure générale, les siècles barbares avaient affectée aux pluriels de la troisième déclinaison. Cependant un seul manuscrit, celui de Leyde, donne *Luces*. Jamais glose ne fut plus évidente que celle qui suit : il fallait bien prévenir que *lucis* n'était pas un génitif. Il est regrettable que l'inscription placée sous le portrait de Démétrius de Phalère, honoré de 360 statues, se trouve altérée à ce point. Scaliger a restitué ainsi ces deux vers phaléciens :

Hic Demetrius æneas tot aptu'st
Quot luces habet annus absolutus.

Cette correction est généralement admise ; quelques-uns préfèrent *æreas*. J'accepterais volontiers cette correction si je n'avais de grands doutes sur la légitimité de l'ellipse de *statuas*. J'ai donc cherché de mon côté, et j'ai rétabli ce passage de la manière suivante :

Hic Demetrius est [tot] aptu' [signa]
Quot luces habet annus absolutus.

Le premier vers, évidemment trop court, nécessitera toujours l'addition d'un ou plusieurs mots. La leçon précédente a l'avantage de laisser *est* à la place que lui donnent les manuscrits, et de ne pas supposer d'ellipse.

P. 408, v. *Tangere*. Turpilius Leucadia :

Hoc quæro, ignoscere
Istic solentne as minoris noxias,
Erum si forte, quasi alias res, vini tago ?

Au second vers, *solentneas* est divisé dans les mss. de différentes manières : *solentne has* ou *eas* sont également admissibles. Mais le dernier vers n'offre ni sens, ni mesure. Mercier seul a mis *tago*, mot également conseillé par Janus Gulielmus : avant lui, manuscrits et éditions donnent *cavo*. Ce vers a beaucoup exercé la critique ; mais, outre la difficulté de retrouver un mot changé, elle devait s'égarer, n'ayant pas vu le point capital de la question. *Tangere aliquem aliqua re*, dépouiller quelqu'un de quelque chose, est une locution fort commune dans les Comiques, et qu'il serait superflu de justifier longuement par des citations. Je rappellerai seulement cet exemple d'un poëte anonyme, rapporté par Cicéron (de Orat. II, 64) :

Sentin' senem esse tactum triginta minis ?

D'ailleurs Turpilius lui-même a donné immédiatement auparavant un exemple analogue : « Quia se talento argenti tetigi. » Donc, en maintenant l'accusatif, on devait se fourvoyer. En outre, le vers est trop long : il y a

apparence que dans ***quasi alias res*** se cache un nom de vase ; ***res*** peut bien être, comme souvent, une glose ajoutée après coup. C'est dans cette voie que Cujas a rencontré la conjecture ***si quas galiolas vini***. Mercier demandait aussi un nom de vase, mais il n'approuvait pas ***galiolas***, qui d'ailleurs fait un vers trop long. Bothe a observé la mesure, mais rien de plus :

Herum si forte, quâ alias, vini tago.

M. Ribbeck n'a pas été plus heureux :

Erum si forte, quasi alias, vini tago.

M. Grautoff, qu'il cite, s'est bien plus éloigné de la vraisemblance :

Erum si forte, cum agitat alias res, tago vini cado.

Pour moi, j'ai effacé ***res***, et dans ce qui restait, ***quasi alia*** (car ***alias*** a été amené par ***res***), j'ai vu le mot tout naturel ***fiala*** :

Herum si forte qua phiala vini tago.

De cette façon la grammaire et la métrique sont observées, et le changement se réduit à la suppression d'un ***i***, c'est-à-dire ***fi ala*** pour ***fi alia***.

P. 178. ***Testatim***, minutim. Pomponius Verre ægroto :

Jam istam colaphis comminuissem testatim tibi.

Cette citation n'a point embarrassé ceux qui ont édité les fragments des Comiques. Le substantif féminin manque ; le vers est un trochaïque acéphale, qui a un pied de moins. On pourrait objecter que la césure n'est pas bien marquée, le mot ***comminuissem*** devant être partagé entre les deux hémistiches ; mais des exemples analogues se trouvent exceptionnellement.

Supposons qu'un mot ait disparu du second hémistiche ; le vers marcherait très-bien :

Jam istam colaphis comminuissem... testatim tibi.

Si l'on réfléchit que la partie du corps où s'adressent les coups portés avec la main est particulièrement la ***tête***, et d'autre part, que les vieux poëtes aimaient à mettre de suite plusieurs mots de la même famille, on peut conjecturer d'une manière très-vraisemblable que c'est le mot ***testam*** qui est ici perdu.

Jam istam colaphis comminuissem [testam] testatim tibi.

Le mot ***Testa***, boîte du crâne, nous serait suffisamment attesté par sa seule présence dans les langues italienne, espagnole et française. Rappelons un exemple qui se trouve dans Ausone (Epigr. 72) :

Abjecta in triviis inhumati glabra jacebat
Testa hominis, nudum jam cute calvitium.

Quoique ce mot ne se trouve que dans des auteurs de la décadence,

rien n'empêche de le regarder comme un de ces mots populaires qui n'ont pas été admis dans la langue écrite, mais qui ont pris leur place quand la barbarie triompha, et sont entrés en si grand nombre dans les langues néo-latines [1].

Est-il besoin de prouver par des textes que la tête est surtout le point de mire de celui qui frappe quelqu'un avec la main? Térence a dit (Eunuch. IV, 7, 33) :

Deminuam ego caput tuum hodie.

Le même (Ad. II, 1, 17) :

Ne mora sit... quin pugnus in mala hæreat.

Plaute (Rud. IV, 3, 68) :

Jam in cerebro colaphos abstrudam tuo.

P. 275. *Captare*, capere. Lucil. lib. XXVII :

Quod si paulisper captare atque observare hæc volueris.

Un seul sens dans un article du quatrième livre! Donc il y a une lacune. Or le sens donné n'a pas besoin d'être justifié; de plus, il ne convient pas à la citation. Il manque donc une subdivision et une explication nouvelle. Cette explication n'est pas difficile à deviner, et on peut l'emprunter à l'exemple même cité par Nonius, *observare*. L'article devient donc : « *Captare*, capere [2]. — [*Captare*, observare.] Lucilius, etc. » Je ne saurais répéter trop souvent qu'un grand nombre de critiques adressées à Nonius, comme à un interprète ignorant, tombent d'elles-mêmes quand on peut signaler, comme ici, une lacune certaine.

P. 227. *Torquem* generis masculini. Lucilius Sat. lib. XI :

Conventus pulcher, bracæ, saga, fulgere torquem
Datis magni.

L'exemple est répété p. 506, avec la variante *torques*, qui est excellente. Au même endroit, les mss. omettent *datis*, qui n'a pas de sens et ne fait pas le vers. En conséquence, des savants conseillent d'effacer ce mot. Mais une omission n'est pas une condamnation : il est plus prudent de chercher à retrouver ce que Nonius peut avoir écrit, d'autant plus que le rejet d'un spondée est tout à fait improbable. Janus Gulielmus a conjecturé *Manli*, entendant le vers d'une réunion de Gaulois. Pour la

1. Il existe en français un synonyme de tête, emprunté par le peuple, comme le fut *testa*, à un objet présentant une forme analogue, le mot *boule*. Ce mot ne se trouve que dans le Dictionnaire de Bescherelle, avec quelques exemples rentrant tous dans le même : Quelle drôle de *boule!* Mais il y a d'autres locutions qu'il ne donne pas : Perdre la boule, se mettre quelque chose dans la boule. J'ai été encouragé à parler de ce terme bien trivial parce que je l'ai trouvé reproduit par le *Journal des Débats* (28 mai 1872) : « Perdre la tramontane, c'est-à-dire perdre la tête, perdre la boule, battre la campagne. »

2. Dans ce cas, l'auteur ajoute ordinairement, *ut sæpe*, *ut plerumque*.

métrique, *Manli* a le même défaut que *magni*. Dans l'*m* de *torquem* j'ai vu le commencement du mot suivant ; et en supposant la perte facile d'une abréviation dans *datis*, j'ai obtenu *undantis*, c'est-à-dire « des colliers flottants, qui descendent bas, » par conséquent différents de ceux des femmes :

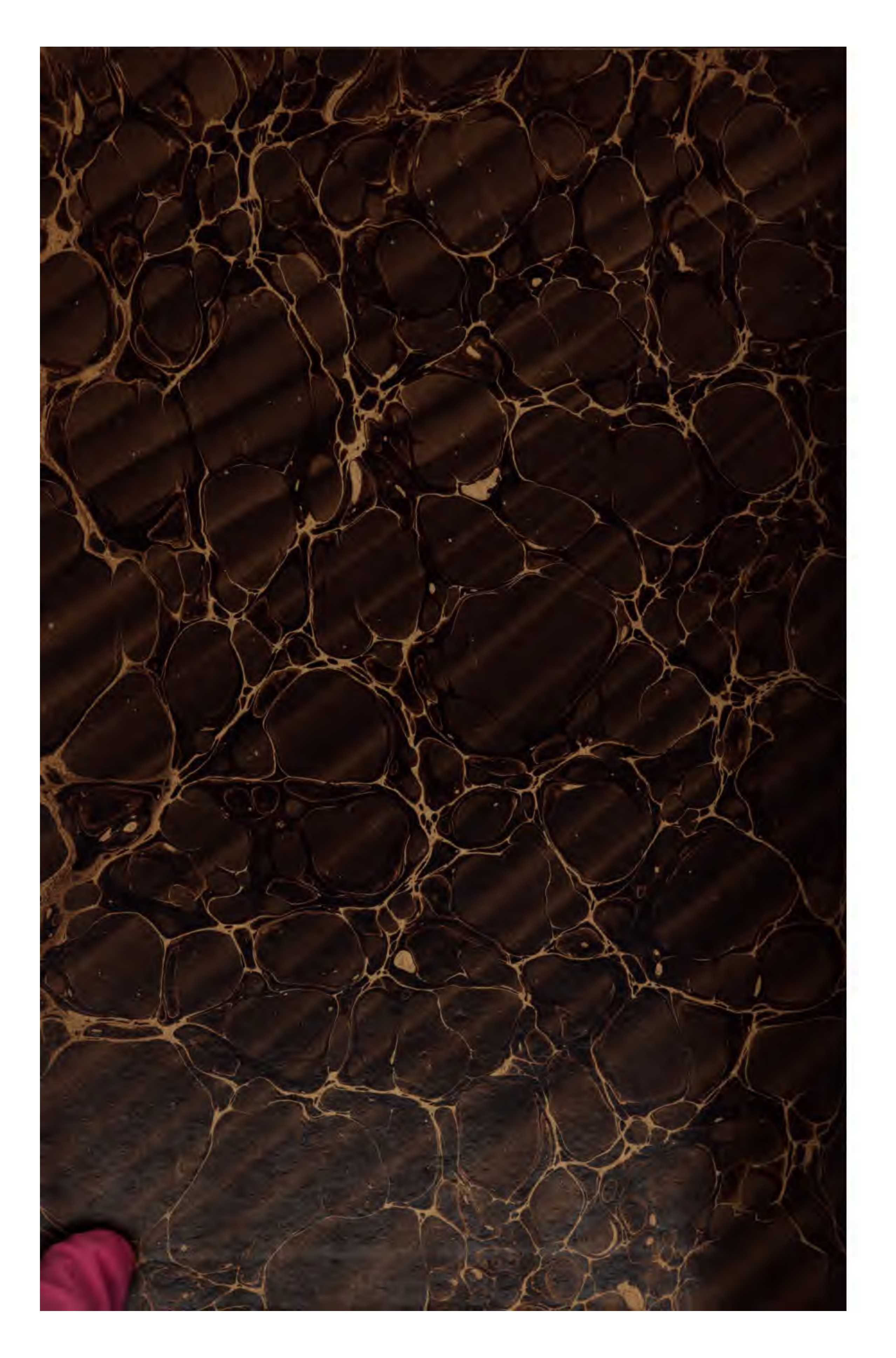
Conventus pulcher : bracæ, saga, fulgere torques
Undantes, magni.

Undare se dit, on le sait, des rênes « qu'on laisse flotter, » comme parle le poëte, des vêtements qui ondulent, etc. On se rappelle Virgile : *undantia lora* (Æneid., V, 146), *undantes habenas* (XII, 471). On voit dans Plaute (Epid. III, 3, 5) *undantem chlamydem*, et Sidoine, décrivant une broderie qui représente une robe flottante (XV, 133), dit :

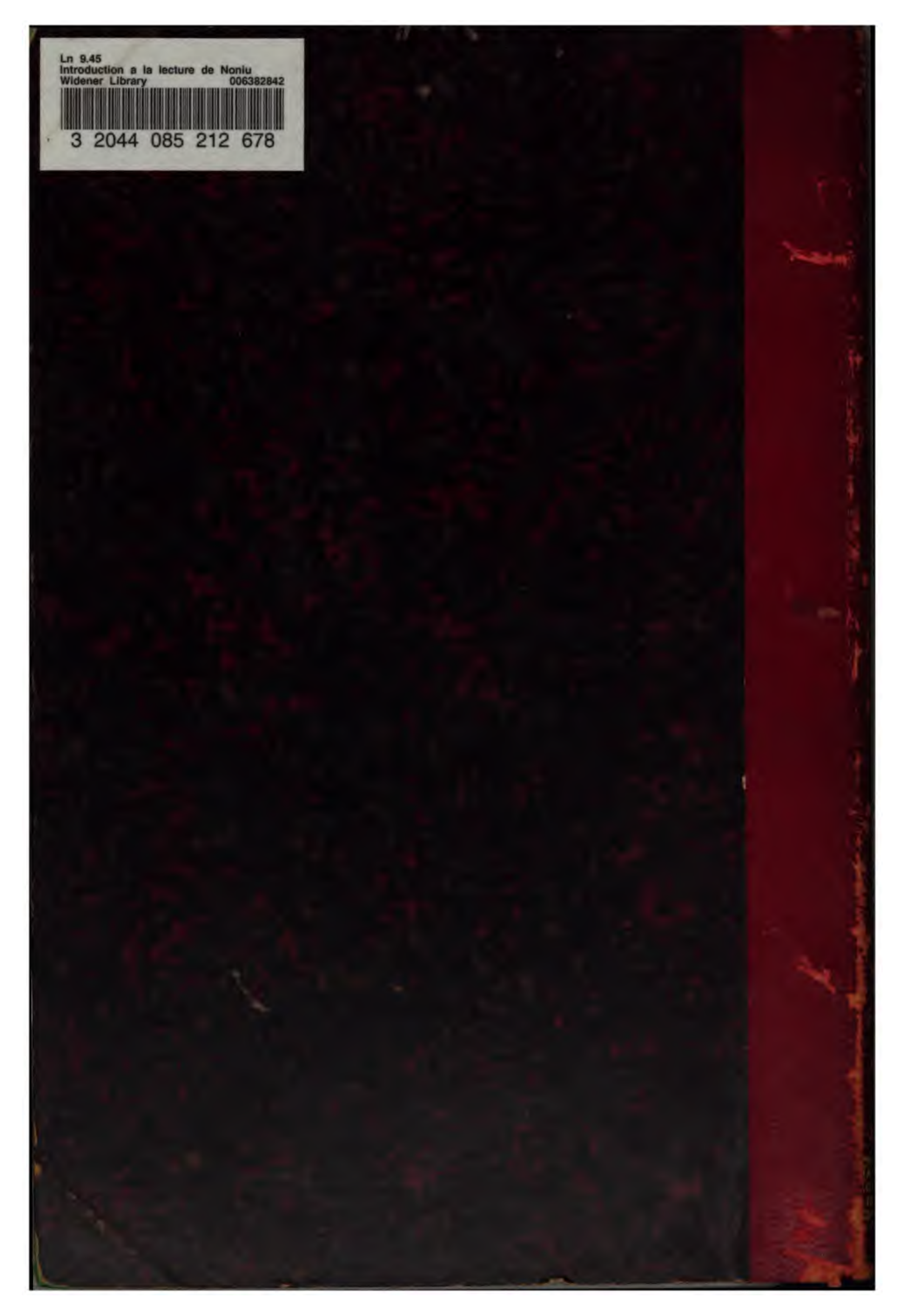
Undabant hic arte sinus.

Je m'arrête : je n'ai voulu que donner une idée de ce qu'il y a d'individuel dans mon travail. Je n'ai visé ici qu'un nombre de pages très-restreint, et ne revenant guère deux fois sur la même : or l'édition de Mercier en a 557 ; on peut juger quelle étendue aurait un commentaire établi sur ce pied. La plus grande besogne serait encore de consigner les corrections certaines de nos devanciers et de discuter les conjectures plus ou moins heureuses, puis d'éclaircir autant que possible un texte que tant de raisons concourent à obscurcir. *Tantæ molis erat !* Voilà pourquoi la tâche de rééditer Nonius a tenté si peu de philologues.

Paris. — Imprimerie Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.






Ln 9.45
Introduction a la lecture de Noniu
Widener Library 006382842
3 2044 085 212 678